

OURANOS



1

France : 10 F.
Suisse : 8,50 F.S.

numéro spécial

OURANOS

Numéro 1 spécial

Revue documentaire et d'information sur les Objets Volants Non Identifiés et Phénomènes connexes.
Editée par une Union Internationale de groupements privés.

REDACTION :

25, rue Denfert-Rochereau
38000 Grenoble

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Pierre Delval

CO-DIRECTEUR POUR LA SUISSE :

Jean Wachs

REDACTEUR-EN-CHEF

Francis Schaefer

Adjoint

Jean BOZZONETTI

"Nous n'avons d'autre ambition que de servir la vérité. Si stupéfiants que nous apparaissent les phénomènes surgis dans notre ciel, ils requièrent une explication positive. Le pur scepticisme et la négation systématique n'ont jamais fait avancer d'un seul pas la solution des problèmes, et celui des "soucoupes volantes" est un des plus importants que l'homme aura à résoudre".

Marc Thirouin (+)

OURANOS, revue bimestrielle, est éditée par l'Union des Groupements Espiologiques de France et des Pays de Langue Française.. Association déclarée (loi du 1er juillet 1901)
Siège social: 1, rue St. Exupéry - 38100 Grenoble.

Dépôt légal 4ème trimestre 1973.
Commission paritaire No 52 320.

POUR LA CORRESPONDANCE: Il est nécessaire de joindre un timbre ou une enveloppe timbrée pour une réponse assurée de nos services.

Copyright: OURANOS

SOMMAIRE

1ère partie:

LA PARALYSIE

(Synthèse provisoire des recherches entreprises par l'équipe GABRIEL).

Savoir de quoi on parle	2
Catalogue	2
Analyse des données brutes	6
Analyse des circonstances	7
Circonstances particulières	7
Analyse du phénomène	9
Remarques et commentaires	10
La paralysie	10
Comment paralyser	12
Trafic de cerveau	14
Deux voies de recherche	16

2ème partie

LE MIMÉTISME

Le problème de l'observation	19
Homomorphisme, Homochromie et Mimétisme	20
Additif à l'étude	23

Dessins de la couverture par Mme Saguez et M. Vermeersch

Textes et dessins réalisés par l'équipe GABRIEL.
Mise en page par André Reymond.



EDITORIAL

Ce premier numéro spécial de notre revue ouvre une série d'études et de cas particuliers mis à jour par nos collaborateurs les plus actifs.

Les recherches qui sont abordées dans cette série spéciale concourent à définir la nature d'un phénomène à partir d'une matière de base et à en tirer une hypothèse de travail susceptible d'intéresser certains de nos lecteurs et d'y développer une plus large connaissance dans ce domaine.

Ce numéro 1 de la série aborde deux sujets particuliers: *la Paralyse* et *le Mimétisme*. Deux sujets de recherche abordés par l'équipe GABRIEL qui a déjà publié dans OURANOS N° 6 et 7 une suite d'articles qui présente un intérêt certain.

Après vingt ans de recherches sur les OVNI, commencées par la *Commission Internationale d'enquêtes OURANOS*, on constate aujourd'hui que le phénomène est beaucoup plus complexe qu'on le supposait à cette époque. Nos connaissances "ufologiques" ont malgré tout avancé d'un certain degré et on constate, avec Francis Consolin notamment, (dont la série d'articles exposée dans OURANOS mérite une attention particulière de la part de nos lecteurs), que:

- Le phénomène "soucoupe" varie en fonction de l'attitude que nous montrons envers lui et modifie son apparence au fur et à mesure de l'avancement des connaissances que nous avons de lui.
- Les OVNI sont une succession d'*images matérielles* qui se présente à nous en vue d'étudier notre *comportement* et notre *raisonnement*.
- Les occupants semblent bien nous connaître et manifestent leur présence en nous présentant des leurres, lors d'atterrissages par exemple, ce qui tendrait à supposer que leur présence auprès des "témoins" n'est pas due au "hasard".

- Les occupants ou la pensée responsables du phénomène semblent pouvoir agir sur notre pensée ou sur notre cerveau comme ils le désirent. L'étude de la paralysie aboutit sans peine à cette conclusion. Ils peuvent également diriger notre action ou effacer spontanément de notre mémoire certaines initiatives des témoins qui "oublient" d'exécuter un geste précis au moment d'une apparition, lors d'une intention initiale. Ainsi, pour ne citer que ce cas, un témoin de la région Rhône-Alpes nous disait très récemment, alors qu'il venait d'assister à l'apparition d'un disque à proximité de son domicile: "Je suis rentré chez moi pensant que je ressortirais pour le photographe, mais *j'étais à peine rentré que j'avais oublié ce que je venais de voir*, cela m'est revenu un moment après..." Il y a d'autres cas de ce genre.
- Le phénomène a changé sa façon d'opérer. Il y a bien toujours les observations d'OVNI, mais depuis deux ans environ, très peu d'atterrissages à notre connaissance. Par contre, certains "témoins" semblent être soumis à une attention particulière de la part des occupants et sûrement soumis à une *expérience*, voire à un *dialogue* sous une certaine forme. Le peu de faits que nous connaissons à ce sujet et que nous ne désirons pas publier pour l'instant, l'atteste d'une façon quasi certaine.
- Les soucoupes volantes" ne sont peut-être pas extra-terrestres bien qu'elles peuvent provenir d'un monde que nous ne pouvons percevoir que difficilement ou nous faire une idée au stade actuel des hypothèses.
- Le phénomène est très ancien et s'est présenté de différentes façons au cours des siècles écoulés, ce qui demande de notre part une orientation des recherches dans différentes directions et de grandes envergures.
- Nous en concluons, avec le même point de vue qu'Aimé Michel dans son article "le principe de banalité" publié dans "Mystérieuses soucoupes volantes": "... le plus que peut faire cette pensée est de stimuler la nôtre en lui posant des problèmes."

Voilà brièvement où nous en sommes et c'est déjà un pas en avant dans nos connaissances qui suffit à susciter l'intérêt d'une recherche approfondie et concertée dans ce labyrinthe complexe et très vaste à la fois. Pussions-nous mieux comprendre un jour cette pensée qui nous manipule, jusqu'au dialogue possible, même s'il y a peu d'élus susceptibles de la saisir. La présence de cette pensée est un fait acquis et certain et ce qu'il importe maintenant c'est d'établir la jonction au-dessus du fossé de notre incompréhension qui nous en éloigne considérablement.

Dans la même série "OURANOS spécial", nous consacrerons une étude sur la recherche PSI car ces phénomènes s'ils semblent hors du sujet que nous étudions pour certains, n'en est pas moins lié et ils se produisent une succession de phénomènes de ce type après certains "tests" par nos "extraterrestres" des décennies passées.

Chers amis lecteurs, si vous approuvez notre initiative avec le lancement de cette série spéciale complémentaire à OURANOS de parution ordinaire, aidez-nous à la faire connaître. Nous avons beaucoup de choses à dire et notre revue bimestrielle ne suffit pas à elle seule.

Il me reste à remercier nos collaborateurs de l'équipe GABRIEL ainsi que nos amis de la Fédération Suisse d'Ufologie, en particulier notre confrère Jean Wachs, qui ont beaucoup aidé au démarrage du N° 1 "OURANOS Spécial"

Pierre Delval



LA "PARALYSIE"

SYNTHÈSE PROVISOIRE
DES RECHERCHES ENTREPRISES
PAR L'ÉQUIPE G.A.B.R.I.E.L.

Avertissement

Il nous aura fallu cinq ans de longues et laborieuses recherches avant que nous puissions enfin entrevoir une "solution" à l'extraordinaire mystère qui se cache derrière les phénomènes de "paralyse" enregistrés lors de certaines manifestations de "Soucoupes Volantes".

Et même aujourd'hui, notre quête est loin d'être achevée. Si nous sommes parvenus à formuler "un peu plus qu'une hypothèse", c'est parce que nous avons réussi à rassembler "un peu plus que des présomptions".

Nous avons des "quasi-preuves". D'ailleurs, le lecteur pourra juger, pièces en mains! Mais... Car, hélas, il y a un mais! Maintenant, le problème est devenu trop vaste pour nous. Nous ne pouvons aller plus avant car nous manquons tout simplement de matière première. Nous nous sommes efforcés de rassembler tous les faits possibles. Malheureusement, toutes les relations que nous avons pu trouver sont trop sommaires (pour ne pas dire squelettiques). Il ne nous suffit plus de savoir que M. XXX a été "paralysé", nous avons absolument besoin de savoir *exactement* comment les choses se sont passées. Pour cela, il n'y a qu'une solution: Interroger le témoin *en personne*. Il ne nous est absolument pas possible de mener de telles enquêtes aux quatre coins de la France.

Voilà pourquoi nous nous sommes retrouvés dans l'alternative suivante:

- Ou continuer à "patauger" au milieu des relations fragmentaires et souvent contradictoires des faits qui nous intéressent... Avec comme perspective lointaine, l'espoir utopique de mettre enfin la main sur quelque chose de consistant. (Cette solution nous condamnant à garder pour nous les hypothèses que nous pouvions émettre).

- Ou prendre le risque de révéler ce que nous savions déjà (y compris nos doutes et certainement aussi nos erreurs), mais avec l'espérance que cette étude sensibilisera d'autres chercheurs, mieux placés que nous et qui auront à cœur de nous apporter leur aide.

Nous avons choisi le risque.

Savoir de quoi l'on parle

Afin qu'il n'y ait pas de confusion possible, nous avons jugé préférable, sinon indispensable, de commencer par dresser un catalogue aussi complet que possible de tous les cas de "paralyse" enregistrés sur le territoire français.

Quelques remarques préliminaires s'imposent:

- Nous avons choisi le territoire français, non par chauvinisme mais simplement parce que les faits en question sont assez bien connus et surtout parce que toutes les réenquêtes sur ces cas sont possibles (à condition bien sûr de le vouloir). De plus, les domaines anglais, espagnols, américains... étant "vierges" de toute recherche en ce

domaine, les chercheurs de ces différents pays auront la possibilité de pouvoir reprendre nos hypothèses à zéro en vue de les confirmer ou de les infirmer.

- Pour chaque cas, nous n'avons conservé de l'observation que les éléments en relation directe (ou qui nous ont paru tels) avec le phénomène de "paralyse".

- Nos documents provenant de plusieurs sources différentes, nous nous sommes à chaque fois efforcés de faire une synthèse de l'observation. Les versions contradictoires ainsi que les "sources" précises sont citées à la suite de chaque cas.

- Code bibliographique:

A.M.	"Apparitions de Martiens", M. Carrouges, Fayard 63.
G.2	"Black out sur les S.V.", J. Guieu, Fleuve Noir 56
H.A.M.	"Les habitants des autres mondes", R. Samson
M.2	"Mystérieux Objets Célestes", A. Michel, Arthaud 58
M.S.V.	"Mystérieuses S.V.", F. Lagarde et L.D.L.N., 73
L.D.L.N.	"Lumières dans la Nuit"
V.2	"Chroniques des apparitions extraterrestres", J. Vallée
V.c	"Un siècle d'atterrissages", catalogue Vallée

Catalogue

01) ..PR/1954 Côte d'Azur (02 h. 40)

Témoin M. B... (identifié mais anonymat demandé).

Cette nuit-là, le témoin découvrit au sol un appareil lenticulaire près duquel se tenaient deux humanoïdes. Lorsqu'un des êtres (qui tournaient le dos au témoin) prit conscience de la présence de l'homme, il eut un mouvement de surprise et avertit son compagnon. Ce dernier, accroupi, se redressa et tout en se retournant, il porta ses deux mains à sa "ceinture". En effet, il avait sur le ventre quelque chose qui ressemblait à une lampe de poche. Aussitôt, de cet objet tenu à deux mains, sortit un faisceau de lumière blanche et le témoin se sentit aussitôt "paralysé". "Paralyse" d'autant plus prononcée que la lumière émise devenait plus importante (jusqu'à devenir un carré de 20 cm. de côté)... L'autre être s'approcha alors de M. B... jusqu'à le frôler... Description particulièrement riche de l'être qui invita du geste le témoin à le suivre. Les deux êtres regagnèrent alors leur appareil et le témoin perdit connaissance...

M.S.V. p. 133 à 137.

02) 10/09/1954 Quarouble (Nord) (22 h. 30).

Témoin Marius Dewilde, 34 ans, ouvrier métallurgiste.

Alerté par les aboiements de son chien, le témoin sortit. Il remarqua, mais sans y prêter attention, une forme sombre stationnant sur la voie ferrée à 6 m. de lui. Son intérêt fut mobilisé par deux petits êtres (environ 1 m. de haut) vêtus de scaphandres.

Le témoin se précipita vers la porte de son jardin afin de couper la route aux petits êtres dans le but de pouvoir si possible en capturer au moins un.

Il n'était plus qu'à deux mètres des deux silhouettes, lorsque, jaillissant d'une "ouverture" carrée de la masse noire tout d'abord entrevue et prise pour une charrette, une illumination à reflets verts, aussi vive que la combustion du magnésium, l'aveugla. Il ferma instinctivement les yeux et voulu crier. Mais il ne le put pas. Il était comme paralysé. Il tenta de bouger, mais ses jambes refusèrent de lui obéir.

Affolé, M. Dewilde entendit comme dans un rêve un bruit de pas sur la dalle de ciment devant sa porte. C'était les deux êtres qui passaient à 1 m. de lui et se dirigeaient vers la voie ferrée.

Enfin, le projecteur s'éteignit. Le témoin retrouva instantanément l'usage de ses membres et le contrôle de ses muscles. Il put rouvrir les yeux. Il se précipita alors vers la voie ferrée mais la masse sombre était déjà en train de décoller...

A.M. p. 110 à 115 - G.2 p. 114 - H.A.M. 5 - M.2 p. 66 - V.c N° 144 - Centre-Matin du 13/10/1954.

NOTE: Dans le N° 24 de la revue OURANOS, Marc Thirouin, qui mena l'enquête, rapporte une autre version sur un point précis.

Une fois paralysé, le témoin put rouvrir les yeux, il vit les deux êtres passer à moins d'un mètre de lui, mais ne pouvant tourner la tête, il ne

put les suivre hors de son champ de vision dont l'axe était pratiquement perpendiculaire à la position de l'objet. Malgré cet angle, il percevait parfaitement le rayon lumineux, mais, chose curieuse, il fut incapable de dire s'il le voyait par les yeux ou s'il s'agissait d'une perception intérieure.

Puis, M. Thirouin fournit d'autres précisions:

Le témoin avait des picotements dans tout le corps, un peu comme des "fourmis dans les jambes", accompagnés d'un engourdissement agréable qui ne l'empêchait ni de voir, ni d'entendre. Il crut qu'il allait mourir...

Dès que le rayon s'éteignit, le témoin "reprit ses sens". L'aventure achevée, il resta essoufflé et fut pris de violentes coliques.

03) 17/09/1954 Cénon (Vienne) (22 h. 30)

Témoin Yves David, 28 ans, cultivateur aux Bruloux (Vouneuil).

Le témoin circulait à bicyclette sur la route allant de Cénon à Vouneuil-sur-Vienne. Soudain, alors qu'il arrivait au lieu-dit "Le Pontereau", il fut envahi par un curieux malaise. Il sentit dans tout son corps comme un "fourmillement électrique". Ne parvenant plus à pédaler, il descendit de sa bicyclette en éprouvant quelques difficultés. Sa dynamo ne fonctionnant plus, il se retrouva dans le noir. Petit à petit, ses yeux s'accoutumèrent à l'obscurité et il parvint à distinguer son environnement. Les picotements n'avaient pas pour autant disparu et il se rendit compte qu'il était en fait bel et bien "paralysé".

C'est alors qu'il découvrit, posé sur la route à 20 m. de lui (?), un engin sombre de 3 m. de long et 1 m. de haut. Epouvanté mais ne pouvant bouger, il resta un long moment à contempler cet objet aussi immobile que lui. Puis il vit une silhouette se détacher de la masse sombre et se diriger vers lui. C'était un être bien plus petit qu'un homme qui s'approcha, lui toucha l'épaule, articula un son incompréhensible, puis retourna à l'engin dans lequel il disparut.

Quelques secondes plus tard, la masse sombre projeta une lueur verdâtre et disparut dans le ciel à une vitesse foudroyante. En même temps, le témoin retrouva l'usage de ses membres. Tremblant de peur, il remonta sur sa bicyclette et se hâta de rentrer chez lui.

M.2 p. 83/84 - V.c N° 147.

NOTE: J. Guieu apporte une autre version des faits:

Roulant à bicyclette, le témoin découvrit à 20 m. de lui, dans la lueur de son phare, une masse sombre posée sur la route. Il s'arrêta et, stupéfait, vit un être sortant du fossé bordant la route... L'être de petite taille, vêtu d'une sorte de scaphandre, s'approcha de lui, vint se frotter contre son épaule et articula des paroles incompréhensibles avant de regagner l'engin. A cet instant, depuis l'appareil, un faisceau lumineux vert fut projeté sur le témoin qui fut aussitôt paralysé et qui éprouva dans tout le corps une sorte de curieux picotement semblable à une décharge électrique de faible intensité. Le rayonnement s'éteignit, l'appareil décolla et le témoin retrouva l'usage de ses membres.

G.2 p. 125.

Bien que moins crédible, la version de Guieu ne saurait être rejetée sans que le cas ait fait l'objet d'une contre-enquête sérieuse.

04) 29/09/1954 Bouzais Vigne du Grand-Tertre (Cher) (22 h. 30)

Témoin Mercier, agriculteur.

Dans l'après-midi, le témoin ayant constaté qu'on lui volait des raisins, revint la nuit en embuscade. Sa garde ayant été vaine, il s'apprêtait à rejoindre son domicile lorsqu'il vit une masse lumineuse "tomber du ciel" à 50 m. de lui. A peine eut-il constaté la chose qu'il se sentit complètement "paralysé", incapable du moindre mouvement. Il vit trois "hommes" s'agiter autour de l'objet puis il perdit connaissance. Quand il revint à lui, tout avait disparu. "Fou de peur", il s'enfuit chez lui où il arriva pâle et tremblant.

M.2 p. 158.

NOTE: Vallée rapporte cette observation au N° 162 de son catalogue, mais il ne fait aucune allusion à un quelconque phénomène de paralysie.

05 30/09/1954 Marcilly-sur-Vienne (Indre-et-Loire) (16 h. 30)

Témoin Georges Gatey, chef de chantier.

Le témoin se sépara de ses ouvriers. Soudain, il se sentit tout chose, envahi par une espèce de torpeur. Il se demanda même où il allait. C'est alors qu'il découvrit à une dizaine de mètres de lui un petit homme en scaphandre debout près d'une étrange machine flottant à 1 m. du sol.

Dès qu'il eut découvert ce spectacle, la première réaction du témoin fut de se précipiter sous sa tente afin de prendre un carnet et un crayon pour dessiner ce qu'il avait sous les yeux. C'est alors qu'il se rendit compte qu'il était dans l'impossibilité totale de bouger. Il resta cloué au sol durant toute la durée de l'observation. Il put ainsi constater que le "scaphandrier" tenait à la main un tube assez long comparable à un "revolver" ou plus simplement à une barre métallique. De plus, l'être portait sur la poitrine un disque projetant un faisceau lumineux intense, rayons peut-être responsables de sa paralysie.

L'être s'évanouit sur place et l'appareil s'envola à grand bruit.

Les ouvriers présents: MM. Beurrois, Lubanovic, Sechet, Villeneuve, Rougier, Amirault et un conducteur de camion assistèrent non seulement à la scène, mais ils furent eux aussi paralysés.

Après l'incident, le principal témoin souffrit d'insomnies, de maux de tête et perdit l'appétit pendant huit jours.

V.2 p. 110/111 - V.c N° 165 - G.2 p. 141 - H.A.M. 5.

06) 30/09/1954 Coulommiers-voisin (Seine-et-Marne) (17 h. 10)

Témoin Bernard Goujon, 30 ans, cantonnier.

Ce soir-là, il pleuvait. Soudain, le collègue du témoin (M. Armand Pichet) lui montra un objet brillant posé à 300 m. de là dans un champ. M. Pichet, pas rassuré, se jeta dans un fossé mais demanda au témoin d'aller voir de plus près.

M. Goujon s'y précipita en courant. L'objet ressemblait à un champignon posé sur trois béquilles et portait sur le sommet une coupole munie de trois hublots.

Soudain, alors qu'il se trouvait à 150 m. de la chose, le témoin fut brusquement stoppé en pleine course et dans l'impossibilité de faire le moindre geste, ni avancer, ni reculer. Il sentit en lui des picotements, comme s'il était électrisé. En même temps, sa vue se brouilla... 30 à 40 secondes plus tard, l'engin décolla et le témoin retrouva l'usage de ses membres.

Il y eut une enquête de gendarmerie qui permit la découverte de trois traces en triangle (celles des béquilles). Le récit du témoin fut confirmé par celui de M. Pichet ainsi que par des cyclistes qui passaient sur la route.

Note: Nous avons insisté sur ce fait dont les détails, tirés de notre documentation personnelle, n'ont jamais été complètement rapportés.

Centre-Matin du 04/10/1954 - A.M. p. 89 - H.A.M. 6.

07) 05/10/1954 Beaumont (Puy-de-Dôme) (15 h. 45)

Témoin Brun et M. Marfaron, Doutin, Marplat.

Les témoins virent à 500 m. d'eux, une boule lumineuse se déplaçant sur une trajectoire Ouest-Est. Elle se rapprocha soudain d'eux. Quand elle ne fut plus qu'à 150 m., ils se rendirent compte qu'ils étaient "paralysés" et éprouvaient un malaise tandis que dans l'air se répandait une odeur de "nitro-benzène". Après avoir évolué au-dessus de leur tête, la boule disparut dans le ciel.

La Montagne du 06/10/54. Centre-Matin du 07/10/54 - V.c N° 199.

08) 06/10/1954 Caserne de La Fère (Aisne) (21 h. 30)

Témoins D... Robert et M... Bernard, militaires.

De la fenêtre de sa chambre, le canonier D... aperçut à 300 m. de là, posé dans la cour de la caserne un appareil lumineux en forme d'obus de 3 à 4 m. de long et 80 cm. de diamètre. Un second objet de forme imprécise semblait se trouver derrière l'obus. Le témoin voulut s'approcher, mais il fut plaqué au sol, "paralysé" par une force mystérieuse.

Un autre militaire, M..., témoin de la scène, voulut porter secours à son camarade. Il subit le même sort et fut lui aussi projeté au sol, dans

l'incapacité de faire le moindre mouvement. D'autres militaires assistèrent de loin à la scène mais ne furent pas incommodés. Une fois l'engin parti (ou les engins?), les canonniers retrouvèrent l'usage de leurs membres.

G.2 p. 173 - V.c N° 201.

09) 07/10/1954 Nationale 23, à l'Est du Mans (Sarthe) (06 h. 30)

Témoins ouvriers des usines Renault.

Les témoins se rendaient à leur travail. Soudain, ils éprouvèrent dans tout le corps un désagréable picotement tandis qu'une intense lueur verdâtre jaillissait d'un objet lumineux posé près de la route. Tant bien que mal, car ils étaient à moitié "paralysés", ils mirent pied à terre. Le malaise dura quelques secondes jusqu'à ce que l'objet s'envole et disparaisse rapidement en rase-mottes.

M.2 p. 240 - V.c N° 197 (Vallée date le fait du 05/10/1954).

10) 07/10/1954 Monteux (Vaucluse) (14 h. 30)

Témoins Margaillan René, agriculteur.

Le témoin se rendait à ses occupations avec son cheval et sa charrette. A une centaine de mètres, posé dans un champ, il aperçut un engin phosphorescent d'apparence métallique, vaguement sphérique de 2,30 m. de diamètre. Soudain, le témoin manqua d'air et se sentit "paralysé". Puis l'engin s'évanouit sur place et tout redevint normal.

G.2 p. 173 - V.c N° 210 - V.2 p. 133.

11) 11/10/1954 Corbigny (Nièvre) (04 h. 30)

Témoins Gallois Henri et Vigneron Louis, marchands forains.

Les deux témoins se rendaient en camion à la foire de Corbigny. Soudain, au lieu-dit "Sassier", M. Gallois ressentit dans tout le corps comme une décharge électrique. En même temps, le moteur s'arrêta et les phares s'éteignirent. "Paralysés", incapables de faire le moindre mouvement, les deux témoins regardèrent autour d'eux en se demandant ce qui se passait.

C'est alors qu'il découvrirent dans un pré bordant la route, à environ 50 m., un engin rond près duquel s'agitaient trois êtres de petite taille. Les trois êtres avaient des gestes vifs. Ils disparurent bientôt dans l'engin qui décolla rapidement. Les phares du camion se rallumèrent et les témoins, maîtres de leurs mouvements, purent repartir. Il y eut un troisième témoin partiel, M. Chaumeau.

M.2 p. 168 - V.c N° 234.

12) 16/10/1954 Baillolet (Seine-Maritime) (Nuit)

Témoin Robert, médecin.

Le témoin observait une formation de "Soucoupes Volantes" en vol lorsque l'une d'elle se posa en zigzagant sur la route à 100 m. de la voiture du témoin qui se rapprochait. Le médecin ressentit une espèce de commotion électrique tandis que ses phares s'éteignaient et que sa voiture s'immobilisait, moteur calé. Incapable de bouger, le témoin vit un petit être s'agiter près de l'engin qui décolla bientôt et tout redevint normal.

M.2 p. 309/310 - V.c N° 274.

13) 18/10/1954 Coheix (Puy-de-Dôme) (17 h. 30)

Témoin Bachelard Gaston, 42 ans.

Le témoin roulait sur la D52 entre Chanat et Couhay. Soudain, au sortir d'un virage, il aperçut une "citerne" de 10 m. de long et 2,50 m. de diamètre posée en bordure de route. Son moteur eut des "ratés" et, comme il approchait de la chose, le témoin se sentit à moitié "paralysé", comme hypnotisé. Chose curieuse, alors qu'il se rendait à Gelles, il se retrouva à Coheix, une autre localité où il n'avait pas à aller et où il se retrouva sans savoir comment.

M.2 p. 335 - V.c N° 273 (daté du 16/10/1954) - L.D.L.N. N° 97 p. 11.

14) 20/10/1954 Schirmeck (Bas-Rhin) (18 h. 30)

Témoin Schoubrenner Jean, 25 ans, chauffeur routier.

Alors qu'il rentrait chez lui en voiture, le témoin eut la surprise de trouver la N393 barrée par un appareil lumineux cône. Il ralentit et se rapprocha de l'objet (à moins de 20 m.). Il se sentit alors "paralysé", les mains collées au volant. En même temps, le moteur cala et, tandis que la voiture continuait sur sa lancée, l'impression de "paralysie" augmenta tandis qu'une sensation de chaleur croissante envahissait le corps du témoin.

L'engin s'envola et tous ces effets disparurent.

G.2 p. 200 - H.A.M. 6 - M.2 p. 340 - V.c N° 294.

15) 05/11/1954 La Roche-en-Brénil (Côte-d'Or) 10 h. 30)

Témoin XXX et un garçon de 13 ans.

Si elle est authentique, cette observation avec "traces", "photographies" et récupération de matières "extraterrestres" est particulièrement importante. Hélas, nous n'avons que la relation d'un témoin anonyme rapportée dans le journal "La Dépêche" de Dijon. L.D.L.N. N° 125 reproduisit l'article. Une enquête approfondie s'impose.

Nous retiendrons seulement que les témoins observèrent longuement une "Soucoupe Volante" et ses occupants. A un moment, le jeune garçon, affolé, s'enfuit en courant bruyamment. Immédiatement, d'un des hublots de l'engin, un vif faisceau de lumière verte balaya les environs. M. XXX s'aplatit au sol, le garçon cria. 20 secondes plus tard, l'engin décollait. Le témoin se rendit près du jeune homme immobile, tête basse et un genou en terre, incapable de se relever. Il avait été paralysé à 80 m. (dont 40 m. d'épaisses broussailles qui le séparaient de l'engin).

V.c N° 329 (Vallée rapporte une version sensiblement différente).

Bien que nous tenions à nous garder de tout jugement de valeur sur les faits rapportés dans ce catalogue, nous ne pouvons nous empêcher de faire part au lecteur de notre "doute certain" vis-à-vis de cette affaire trop belle pour être vraie et trop polie pour être honnête.

16) 08/11/1954 Louplande-la-Tessouale (Maine-et-Loire) (CR)

Témoin Chailloux André, forgeron.

Le témoin rentrait chez lui à cyclomoteur lorsqu'il fut survolé par un disque bleu. Il fut alors enveloppé dans une intense lumière. Durant plusieurs minutes, il ne put bouger ni bras ni jambes et ne put articuler le moindre mot, figé sur son cyclo, un pied au sol. Malgré ses gants, il ressentit aussi des picotements aux mains. Puis tout s'éteignit et le témoin retrouva l'usage de ses membres. 200 m. plus loin, il assista au décollage d'un appareil cône.

G.2 p. 206 - V.c N° 333.

NOTE: Il nous fut extrêmement difficile de localiser l'endroit sur la carte. En effet, Louplande est dans la Sarthe, Tessouale dans le Maine-et-Loire et J. Guieu qui rapporte l'événement le situe dans les Deux-Sèvres...

17) 13/11/1954 Buchy (Seine-Maritime) (02 h. 00)

Témoin M. R. L., personnalité rouennaise et relation de J. Guieu.

Le témoin circulait en 4 CV sur la N28 lorsqu'il aperçut une lueur qui semblait stationner sur le bord droit de la route. Un objet s'envola et disparut vers le nord.

En arrivant à hauteur de l'endroit où avait dû stationner l'objet, le témoin ressentit des picotements dans tout le corps, fut presque "paralysé" et sa voiture fut inexplicablement ralentie.

G.2 p. 170 - V.c N° 337.

NOTE: A l'heure actuelle, cette affaire constitue un cas unique de "paralysie" à retardement. Pour "impossible" que puisse paraître un tel état de fait, il ne saurait être question de le nier purement et simplement. Une enquête approfondie s'impose.

18) 29/12/1954 Bru (près de Gardonne) (Dordogne) (21 h. 00)
Témoin Gamba.

A 50 m. de lui, le témoin découvrit un objet rouge et ovale posé au sol. Il essaya de s'en approcher mais il constata qu'il était comme "paralysé". Dès que cette sensation eut disparu, il courut chercher ses frères et tous revinrent vers l'appareil qui passa au blanc puis à nouveau au rouge et décolla.

V.c N° 358.

NOTE: Cas unique de "paralysie" interrompue avant la fin de l'observation. Là encore une contre-enquête s'impose.

Et c'est sur ce cas bien particulier que se termine la très riche année 1954.

19) ./HI/1956 Barre-des-Cévennes (Lozère) (01 h. 00)
Témoins Bardoule et Simon, gendarmes.

Les deux témoins effectuaient une tournée. Ils assistèrent à l'atterrissage à 150 m. d'eux d'une "Soucoupe Volante" particulièrement bruyante. Entre le corps sombre de l'appareil et la coupole lumineuse jaillissaient des rayons aveuglants de lumière de diverses couleurs. Durant toute la durée de l'observation, les deux témoins, paniqués et tremblant de peur, ne purent faire le moindre geste. Toutefois, il ne leur fut pas possible de préciser si cette "paralysie" était due à la peur éprouvée ou aux rayonnements émis par l'engin. Ils virent des êtres évoluer autour de l'appareil, puis les rayons lumineux disparurent, un élément mobile regagna la "Soucoupe Volante" qui décolla et tout redevint normal.

Il existe une relation particulièrement détaillée de ce cas dans L.D.L.N. N° 116, p. 10-12 (enquête de J. Tyrède).

20) ./../1963 Pertuis (Vaucluse) (20 h. 00)
Témoin Icardy, ouvrier agricole.

Pendant une demi-heure, le témoin observa un objet en forme de cigare de 8 à 10 m. de long, immobile à 40 m. au-dessus de sa tête. Durant toute son observation, il fut incapable de bouger.

Documentation particulière du C.F.R.U.

NOTE: Un complément d'enquête est souhaité.

21) 01/07/1965 Valensole (Basses-Alpes) (06 h. 30)
Témoin Masse Maurice, agriculteur.

Le témoin avait l'intention de surprendre "ceux" qui, depuis plusieurs jours, dévastaient ses champs de lavande. A sa grande surprise, il se trouva nez à nez avec un curieux engin en forme de ballon de rugby près duquel se tenaient deux petits humanoïdes. Quand le témoin arriva près d'eux, un des êtres sortit d'un des "récipients" qu'il portait à la ceinture, un petit tube qu'il brandit en direction de M. Masse. Aussitôt le témoin se retrouva dans l'incapacité de faire le moindre mouvement. Les êtres le dévisagèrent pendant une bonne minute puis ils continuèrent à vaquer à leurs occupations. Enfin, ils regagnèrent leur appareil qui décolla.

Complètement immobilisé, M. Masse resta seul dans son champ. La peur le gagna et il crut qu'il allait mourir. Au bout de 20 min., la "paralysie" disparut graduellement et le témoin rentra chez lui.

Pendant plusieurs semaines après l'incident, le témoin fut terrassé par une irrésistible envie de dormir (difficulté à se tenir éveillé plus de 4 h de suite).

Durant toute l'observation, le témoin conserva toutes ses facultés intellectuelles et, chose curieuse, il eut l'intime conviction que les êtres qui venaient de le paralyser étaient "bons" et ne lui voulaient pas de mal.

V.2 p. 43-45 - V.c N° 650 - Planète N° 29 p. 45-47 (A. Michel).

NOTE: Toutes les différentes versions de cette affaire sont, à des degrés divers, contradictoires.

22) 11/01/1967 XXX (Aveyron) (NT)
Témoins Famille XXX (connue mais anonymat demandé).

Le cas ici rapporté constitue la conclusion d'une très longue série

de faits et d'observations toutes plus fantastiques les unes que les autres.

Parti en voiture à la poursuite d'une boule lumineuse de 1,20 m. de diamètre, le témoin eut soudain la surprise de voir ses phares s'éteindre et son moteur s'arrêter... Puis apparut une "Soucoupe Volante" qui s'approcha à 20 m. de lui (à sa droite) et à 3 ou 4 m. du sol. Une fois qu'elle fut partie, le témoin ouvrit sa vitre. Il ressentit alors une vague de chaleur et, pendant quelques secondes, il lui fut impossible de bouger. Toutefois cette "paralysie" ne dura pas... Une fois que l'observation fut complètement terminée, tout redevint normal.

A la suite de son observation, le témoin fut pris d'une irrésistible envie de dormir qui dura plus de 2 mois. Parfois, il était l'objet d'un curieux phénomène: Bien que conservant toute sa conscience, il se retrouvait dans l'impossibilité de faire le moindre geste. Cette "paralysie" totale ne durait que quelques secondes. Cela se passait surtout le matin, quand il sortait de son sommeil. D'autres fois, il se mettait à parler, à parler... tout seul... Ou alors, il lui semblait qu'il quittait son corps et flottait... Le témoin ne trouva pas les mots pour exprimer cette étrange situation.

De toutes les suites consécutives à une observation à paralysie, celles-ci sont les plus précises et les plus étonnantes.

M.S.V. p. 146-185.

23) 29/01/1968 Pont-de-la-Roque (Bouches-du-Rhône) (01 h. 15)
Témoin M.L., mécanicien (anonymat demandé) 22 ans.

Entre Fos-sur-Mer et Port-Saint-Louis, le témoin assista à l'atterrissage d'une "Soucoupe Volante" de laquelle sortit un occupant. M. L... s'approcha à moins de 5 m. de l'appareil. De plus en plus effrayé, surtout lorsqu'une ouverture se démasqua sur l'objet, le témoin se retrouva dans l'impossibilité de prendre la fuite ou de faire le moindre mouvement. Toutefois, il lui fut impossible de préciser si cette "paralysie" était due à la peur ou à une influence de l'engin...

Dans les 15 jours qui suivirent l'observation, le témoin connut des nuits blanches particulièrement agitées. Il eut aussi un rêve prémonitoire de la catastrophe (incendie) des usines ESSO.

Documentation J. Guieu "Le Grand Albert" N° 7 p. 22/23.

24) 14/03/1969 Malataverne (Drôme) (19 h. 30)
Témoin Manselon, 37 ans, exploitant carrier.

Le témoin, marchant tête basse, rentrait chez lui. Soudain, une vive lueur lui fit lever la tête et il se sentit aussitôt immobilisé. Il ne put ni avancer, ni reculer, ni appeler. Devant lui, à 8 m., immobile à 1,50 m. du sol, se tenait un tonneau à antennes (2) de 2 m. de haut et 1,50 m. de large. Aussi brillant que fut l'engin, le témoin ne fut pas ébloui et ses yeux ne ressentirent aucune fatigue. D'ailleurs ses yeux étaient les seules choses qui ne fussent pas paralysées en lui... Le témoin remarqua aussi que sa position sur le sol était stable. Il demeura lucide durant toute l'observation. Il ne ressentit rien d'autre (pas de picotement). Puis l'objet s'éleva lentement, le témoin reprit progressivement le contrôle de ses muscles et il put ainsi suivre son ascension. A 8 ou 10 m., l'objet s'éteignit (disparut) et tout redevint normal.

A la suite de cette observation, il n'y eut aucune suite physiologique (sommeil anormal, insomnies, nausées).

M.S.V. p. 99-106.

25) 25/07/1970 Jabreilles-les-Bordes (Haute-Vienne) (17 h. 30)
Témoin G... Etienne, 16 ans, apprenti boulanger (anonymat demandé).

Alors qu'il prenait un raccourci à travers une lande de fougères, le témoin fut intrigué par la présence anormale d'un dôme métallique. Il s'approcha en écartant les fougères et, en même temps qu'il découvrait la "Soucoupe Volante" au sol, il fut totalement "paralysé".

Entre le dôme et le corps de l'appareil se trouvait un espace comportant trois (ou quatre) hublots carrés émettant une vive lumière jaune orange, peut-être responsable de la "paralysie" du témoin.

Lorsque l'objet décolla, le témoin put le suivre des yeux durant son ascension verticale. Il ressentit alors une bouffée d'air chaud et il est intéressant de remarquer qu'il n'était plus "pris" dans le faisceau lumineux horizontal (?). Le témoin ne sait pas si la sensation de chaleur

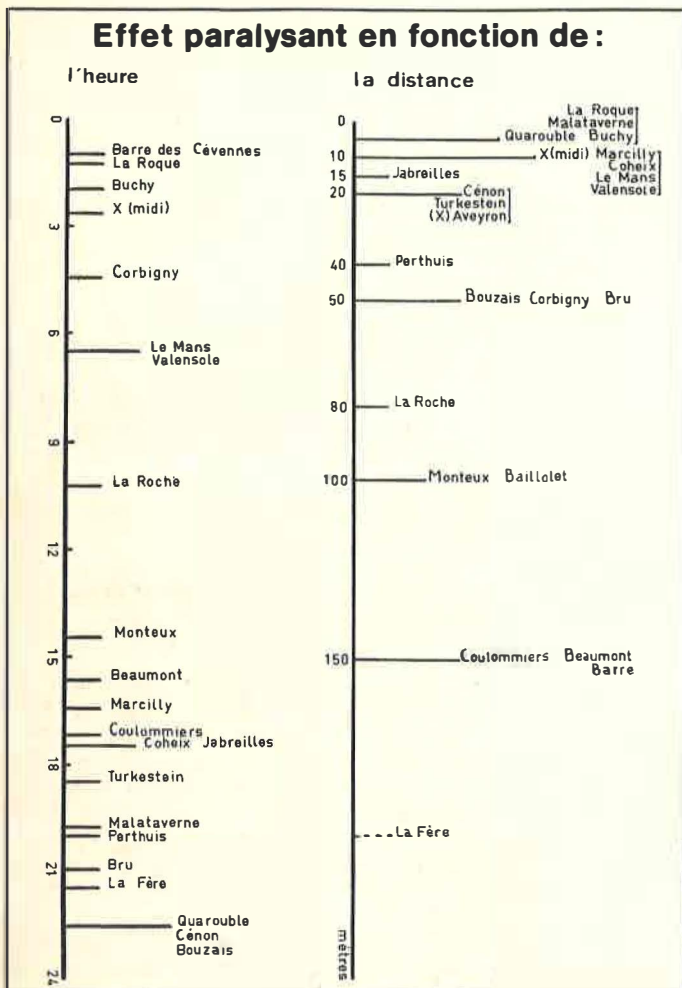
fut provoquée par l'appareil ou si elle fut consécutive à la peur qu'il avait ressentie. Une fois l'appareil parti, tout redevint normal.
M.S.V. p. 61-74.

C'est avec ce vingt-cinquième cas que s'achève le catalogue français des phénomènes de "paralysie".

Le lecteur a maintenant toutes les pièces en mains et, pour plus de détails, il lui est possible de se reporter aux sources citées.

Toutes les pièces... Oui et non!

En effet, quelques mises au point s'imposent.



xx) 09/10/1954 Lavoux (Vienne) (19 h. 00)

Témoin Barrault.

Le témoin fut "paralysé" par un être poilu porteur de deux lampes pectorales superposées.

V.c N° 221.

Une contre-enquête faite par L.D.L.N. prouva qu'il s'agissait d'une invention journalistique à partir d'une mystification.

xx) 26/10/1954 Alleyrat (Creuse) (NT)

Témoin Boussard Aimé, 47 ans, ouvrier agricole à La Voueille.

Le témoin aperçut une silhouette qui se déplaçait sur le bas-côté de la route. L'être se redressa et braqua sur lui deux puissantes lampes projetant une lumière bleu clair. Le témoin fut projeté de l'autre côté de la route où il resta "paralysé" pendant 10 min. Puis l'être se volatilisa sur place.

G.2 p. 204 - H.A.M. 6 - V.c N° 311 - Centre-Matin du 28/10/1954.

Une contre-enquête personnelle nous apprit que le témoin (individu menteur, vantard et "désagréable") avait été rossé par des jeunes

gens du pays et avait préféré inventer cette histoire à son avantage pour expliquer ses traces de contusions.

Il nous a semblé préférable de rétablir la vérité au sujet de ces deux cas, surtout le second "universellement" connu. Puissent ces rectifications démontrer une fois pour toutes la nécessité de contre-enquêter sur tous les cas anciens, même et surtout sur ceux qui paraissent les mieux établis.

Ajoutons encore que tout lecteur qui pourrait nous apporter des précisions supplémentaires sur l'un ou l'autre des cas du catalogue, voire sur des cas qui nous sont inconnus, verrait sa collaboration accueillie avec joie.

Nous pouvons maintenant passer à l'étude du phénomène.

Analyse des données brutes

1. LA TEMPORELLE.

Ce qui frappe indubitablement, c'est l'écrasante proportion d'observations datées de 1954 (18/25). Et si l'on veut admettre que les cas de "paralysie" sont proportionnels au nombre d'atterrissages ou de manifestations de "Soucoupes Volantes", la vague française de 1954 se trouve magistralement confirmée.

Dans l'optique opposée, c'est-à-dire si l'on veut accorder une importance quantitative proportionnellement décroissante aux phénomènes de "paralysie" (par rapport au nombre total d'observations), il est possible de se demander, sans pouvoir apporter de réponse, pourquoi cette technique, qui s'est toujours révélée particulièrement efficace, fut progressivement négligée par nos visiteurs?

2. LA RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE.

Nous avons localisé tous les lieux pour lesquels un phénomène de "paralysie" fut signalé. (Cf. carte).

Or, et bien que BAVIC soit une ligne orthoténique qui n'a rien à voir avec le présent problème, force nous est de constater que toutes les manifestations de 1954 (exception faite de Montoux et Beaumont très proches) sont situées *au-dessus* de cette ligne.

Par contre, toutes les observations postérieures à 1954 (exception faite de Jabreilles-les-Bordes) sont toutes situées *en-dessous*.

Coincidence... ou mystère réel?

Disons simplement: constatation!

3. LA RÉPARTITION HORAIRE.

A l'exception de 3 cas (Baillolet et X (Aveyron) de nuit et Tessouale au crépuscule), les heures des manifestations sont parfaitement connues.

Nous avons eu beau retourner le graphique dans tous les sens, aucune loi précise ne ressort de cette répartition. Les "Soucoupes Volantes" sont des appareils crépusculaires mais si cette vérité apparaît à travers les statistiques établies par Jacques Vallée, elle ne ressort pas de l'étude des cas de "paralysie" qui ne comportent pas une nette concentration entre 18 et 24 h.

4. LES TÉMOINS.

a. Le sexe.

Une curieuse constatation saute aux yeux: *Tous les témoins qui lurent "paralysés" étaient tous, sans exception, de sexe masculin!*

Et pourtant, les hommes ne furent pas les seuls qui eurent la "chance" d'approcher de très près des "Soucoupes Volantes" ou leurs occupants. Citons simplement, pour mémoire, le cas de Mme Leboeuf, le 26/09/1954 à Chabeuil dans la Drôme.

Faut-il voir dans cet état de fait un phénomène d'incompatibilité physiologique d'origine sexuelle faisant que le sexe faible ne saurait être victime des mystérieux effets "paralysants"... Nous ne nous permettrons pas de l'affirmer.

Nous nous permettrons pourtant de faire remarquer (nous aurons l'occasion de revenir sur ce point précis) que si la "paralysie" était,

comme l'ont prétendu certains, simplement provoquée par la peur panique éprouvée, les femmes, beaucoup plus sensibles et émotives auraient normalement dû constituer la majorité des victimes de cet effet. Nous pouvons donc déjà commencer à dire que la peur n'explique pas tout.

b. L'âge

A l'exception de deux jeunes gens (La Roche-en-Brénil et Jabreilles-les-Bordes), la "paralysie" frappa toujours des hommes d'âge mûr et en pleine possession de leur moyens, et non pas, comme il aurait été possible de s'y attendre (si seule la peur avait été en cause), des adolescents émotifs ou des vieillards "diminués". Cela donne à réfléchir!

c. La profession.

La majorité des témoins est d'origine rurale (6 cas). C'est assez normal puisque les "Soucoupes Volantes" se manifestent surtout dans les campagnes (régions les moins peuplées). Notons aussi que la majorité des "victimes" est constituée par des gens ayant des responsabilités, des personnes dignes de confiance et non pas des "petits rigolos". La personnalité de ces témoins apporte un crédit indiscutable à leur témoignage.

5. DISTANCE OBJET-TÉMOIN.

Avec cette donnée brute, nous commençons déjà à pénétrer à l'intérieur du mystère.

Le graphique établi à ce sujet est plus révélateur qu'un long discours. Dans 13 cas sur 25, c'est-à-dire à peu près la moitié, la "paralysie" se produisit entre 5 et 20 m. Il serait donc tentant de penser que ce phénomène est en corrélation avec la distance et voir dans la "paralysie" un moyen qu'auraient nos visiteurs d'éviter une trop grande approche de notre part.

Cette solution serait très tentante car elle entre parfaitement dans le cadre de ce que nous savons de nos mystérieux visiteurs, à savoir surtout leur farouche volonté d'éviter tout contact avec nous. Et pourtant, malgré cela, nous sommes convaincus que cette solution n'est pas la bonne. En effet, si la "paralysie" était une conséquence logique de la trop grande proximité du témoin, comment alors expliquer que Mme Leboeuf (déjà citée) ait pu approcher son petit être à moins de 2 m. sans rien ressentir, sinon une grande frayeur dont nous aurons l'occasion de reparler. Et son cas est loin d'être unique. Citons simplement pour mémoire les "approches" suivantes:

- 01/10/1954 à Bergerac - M. Jean Labonne à 3 m.
- 03/10/1954 à Bressuire - M. Angelo Girardo à moins de 10 m.
- 07/10/1954 à Jettingen - M. René Ott à moins de 5 m.
- 10/10/1954 à Quarouble - M. Marius Dewilde à quelques mètres.
- 12/10/1954 à Sainte-Marie-d'Herblay - Gilbert Lelay à moins de 5 m.
- 14/10/1954 à Biot - José Casalla à 6 m.

Lors de toutes ces observations, les témoins approchèrent la "Soucoupe Volante" ou son occupant à moins de 10 m. sans éprouver d'autres troubles qu'une grande frayeur (dans certains cas) bien compréhensible.

Et puis, nous ne pouvons résister au plaisir de rappeler pour conclure le cas de M. Antoine Mazaud qui, le 10/09/1954, eut bel et bien un contact effectif "corps à corps" avec l'occupant d'une "Soucoupe Volante".

Force est donc de conclure que la trop grande proximité n'est pas l'élément déclencheur de la "paralysie". Une autre tentative d'explication devra donc être envisagée.

Et puis, il existe aussi une espèce de preuve contraire. En effet, il est possible de se demander quelle approche ou quel contact auraient pu avoir les témoins de Beaumont (07) et Pertuis (20) puisque les objets qui les "paralysèrent" évoluaient en plein ciel à 150 m. dans le premier exemple et 40 m. dans le second.

La "paralysie" est bien une action motivée, mais elle répond à un stimulus qui, pour l'instant, nous est encore inconnu.

6. DISTANCE ET INTENSITÉ.

Tout porte à croire que la "paralysie" est un phénomène provoqué par un "rayon". Or, qui dit rayonnement dit intensité décroissante en fonction du carré de la distance. Le même rayon (?) serait quatre fois moins intense à 10 m. qu'à 5 m. Il serait donc logique de penser que la paralysie était d'autant plus intense que le témoin était plus près de l'objet. Hélas, cette supposition est totalement infirmée par les faits. Ainsi, le témoin de La Roque (23) fut à peine "paralysé" à 5 m., puisqu'il ne put préciser si son immobilisation était simplement due à la peur ou avait une cause externe, alors que M. Goujon (06) subit à 150 m. une des paralysies les plus intenses jamais enregistrées.

A ce sujet, nous avons formulé une hypothèse. Mais comme elle ne repose que sur des suppositions, nous ne l'exprimerons qu'à la fin de cette étude. Pour l'instant, nous nous en tenons aux faits certains exprimés dans les témoignages du catalogue.

Analyse des circonstances

Nous avons tenté de trouver un dénominateur commun entre tous ces cas. Avouons honnêtement que nous ne sommes pas parvenus à le mettre en évidence (ç'eût été trop beau!). Toutefois, il nous semble important de remarquer qu'à l'exception des observations de Beaumont (07) et Pertuis (20), tous les phénomènes de "paralysie" furent liés à un atterrissage. Inversement, chaque atterrissage ne provoqua pas une paralysie.

Nous savons que chacun peut bien faire dire aux chiffres ce qu'il veut et que, de ce fait, les statistiques sont loin de constituer une preuve. Toutefois, voici celles auxquelles nous avons abouti en prenant comme référence l'année 1954.

- Nombre d'atterrissages relevés: 146
- Nombre de cas de "paralysie": 17

Soit 11,7 %.

Certains ne manqueront pas de dire que c'est vraiment peu!

D'autres au contraire feront remarquer que c'est énorme!

Nous ne nous prononcerons pas.

D'autre part, nous avons remarqué que, pour un total de 23 atterrissages à "paralysie", la présence d'êtres au sol fut formellement attestée dans 12 cas, soit la moitié. Nous pensons que ce renseignement pourrait être intéressant.

Circonstances particulières

En reprenant le déroulement de chacune des observations, nous avons recherché à quel moment précis s'était manifestée la "paralysie".

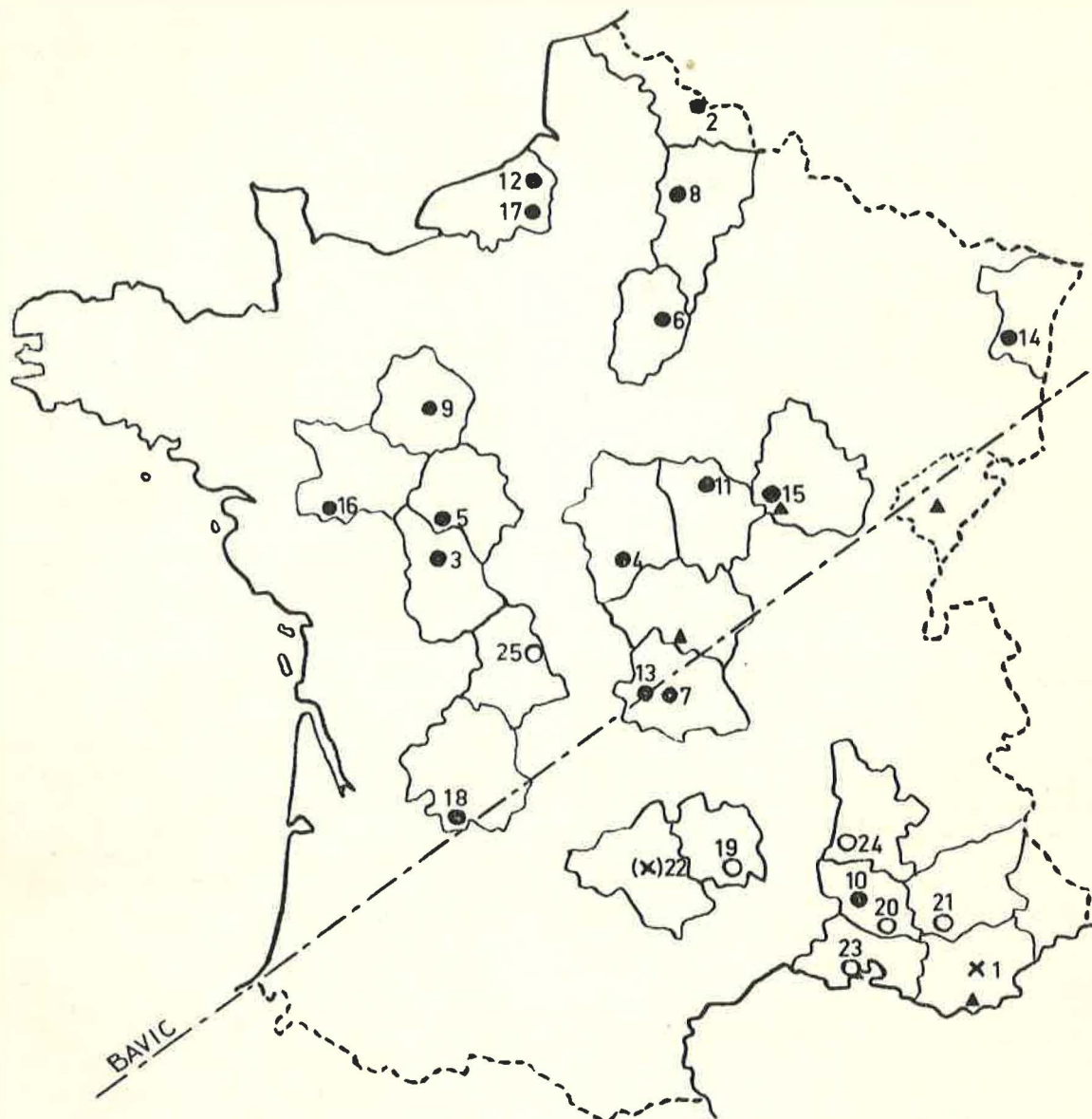
Dans 15 cas (01-02-04-06-08-10-12-13-14-15-18-19-21-23 et 25), les témoins eurent d'abord conscience d'une présence "anormale" (la "Soucoupe Volante" ou son occupant). Ce ne fut qu'à la suite de leur approche curieuse qu'ils furent immobilisés. Il serait possible d'épiloguer sur ce fait; là n'est pas notre but.

Beaucoup plus intéressants sont les cas de Cénon (03), Marcilly-sur-Vienne (05), Le Mans (09) et Corbigny (11). En effet, les témoins ressentirent les effets "paralysants" avant même d'avoir constaté quoi que ce soit d'anormal.

Nous avons déjà évoqué le problème de la peur. Qu'il nous soit maintenant permis d'aller au fond de notre pensée. Nous savons que de nombreuses personnes qui croient aux "Soucoupes Volantes" refusent de croire au fameux "rayon paralysant" qui leur semble trop science-fictionniste. Elles ne refusent pas la "paralysie", mais elles la mettent sur le compte d'une peur intense. Il est indéniable qu'une forte peur puisse paralyser un humain (et aussi bien sûr un animal). Il serait même possible de citer des centaines d'exemples dans lesquels les sujets se plaçant eux-mêmes en état de contraction tonique (véritable catalepsie) furent incapables d'effectuer le moindre mouvement, pas même lorsqu'il fut question pour eux de sauver leur vie.

Mais enfin, soyons logiques. Comment MM. David, Gatey, Gaillois, Vigneront... auraient-ils pu être "paralysés" par une peur atroce qu'ils ne pouvaient éprouver puisqu'à l'instant de leur "paralysie", ils se trou-

Répartition géographique



vèrent immobilisés sans avoir encore rien constaté qui soit en mesure de les terroriser.

Non, la peur n'explique rien du tout. Nous pourrions aussi citer le cas de M. Margaillan (10) qui, découvrant l'objet posé au sol, arrêta calmement sa charrette, en bloqua le frein et s'approcha tranquillement de cette chose comme il n'en avait jamais vu. Ce n'est pas là le comportement d'un homme terrorisé.

La peur se manifesta, mais *après* la "paralysie" ou *après* l'observation. Elle ne fut qu'une conséquence, une réaction purement physiologique (sécrétion d'adrénaline dans le sang) consécutive à une intense émotion. Tout le monde connaît bien cette peur d'après coup. Ajoutons encore que cette peur, qui en aucun cas (nous le répétons)

ne saurait être cause de la "paralysie", pourrait bien par contre être responsable des évanouissements parfois constatés.

Si nous poursuivons le dépouillement des 25 cas, nous constatons encore que:

Pour Malataverne (24), la "paralysie" coïncida exactement avec la prise de conscience par le témoin de la présence de l'objet.

Dans les cas de Buchy (17) et X en Aveyron (22), elle se manifesta une fois que tout semblait fini (départ de l'objet).

Enfin, dans les 3 cas restants, Beaumont (07), Tessouale (16) et Pertuis (20), il semblerait qu'elle corresponde à une initiative prise par les occupants de la "Soucoupe Voïante" sans que le témoin y soit pour quelque chose. Si nous pouvons nous permettre un parallèle, nous

dirons que si la "paralysie" fut toujours "défensive", pour ces trois dernières observations, elle eut un caractère "offensif" très marqué. Quant à en dire le pourquoi, c'est une autre histoire.

Enfin, nous pouvons aussi remarquer que dans la quasi-totalité des cas, la fin de la "paralysie" coïncida avec la fin de l'observation.

Il n'existe que deux faits exceptionnels:

Valensole où M. Masse Continua à subir les effets "paralysants" encore une demi-heure après la disparition de l'appareil.

Bru près de Gardonne où M. Gamba retrouva l'usage de ses membres bien avant la fin de l'observation puisqu'il eut le temps d'aller chercher ses frères. Reconnaissons que ce cas ne cadre pas du tout avec ce que l'on sait du phénomène. Il mériterait une contre-enquête très approfondie.

Nous noterons encore que la "paralysie" ne laisse jamais de séquelles chez ses victimes. Il n'y a que quatre cas: Marcilly (05), Valensole (21), X en Aveyron (22) et La Roque (23) à la suite desquels les témoins ressentirent des troubles physiologiques portant sur le sommeil et l'appétit. Mais il faut bien reconnaître que ces troubles ne mirent jamais la vie du témoin en danger.

Analyse du phénomène

1. TYPES.

D'après les témoignages recueillis, il est possible de classer les "paralysies" en deux grands types:

a. Les "paralysies brutales".

Elles frappèrent brusquement et totalement les témoins, interrompant parfois net leurs gestes qui restèrent inachevés. Par exemple le jeune Etienne G... (25) frappé alors qu'il approchait l'engin au sol, fut immobilisé le pied droit en avant dans la position qu'il avait lors de sa marche. Il en fut de même pour M. Dewilde et M. Manselon (02) et (24) et mieux encore pour M. Goujon (06), stoppé en pleine course.

Nous pensons que cette "paralysie" serait due à un rayonnement intense porté par un faisceau dirigé. (Nous reviendrons sur ce point).

b. Les "paralysies progressives"

Lorsque les témoins en ressentirent les effets, cela ne les empêcha pas d'achever les gestes qu'ils étaient en train d'accomplir. Ainsi, M. David (03) et les ouvriers du Mans (09) purent quand même descendre de leurs bicyclettes sans tomber au sol.

Nous pensons que cette "paralysie" serait due, elle, à une espèce de champ protecteur s'étendant tout autour de la "Soucoupe Volante" posée et qui aurait pour mission d'immobiliser tout intrus s'en approchant.

2. PHÉNOMÈNE SECONDAIRE.

Il est un effet secondaire qui fut parfois signalé et qui, très science-fictionniste, faillit bien avoir son heure de gloire.

Il s'agit du fameux "rayon vert paralysant" qui frappa M. Dewilde. Cette manifestation avait un indéniable côté dramatique et théâtral mais elle ne fut pourtant jamais resservie. Ce qui tendrait à prouver que les témoins se sont bien à chaque fois contentés de rapporter ce qui s'était passé sans chercher à rajouter des effets spectaculaires. Toutefois, dans plusieurs cas, des phénomènes lumineux furent (ou purent être) associés à la "paralysie".

M. B... (01) fut indéniablement "paralysé" par la lumière émise par la lampe (?) tenue par l'être puisqu'il précisa bien que sa "paralysie" devenait plus intense au fur et à mesure que le faisceau lumineux augmentait de volume (?) ou de puissance (?).

Il est plus difficile de se prononcer en ce qui concerne le cas de M. Gatey (05). L'être portait bien sur la poitrine un disque lumineux projetant une lumière intense (lumière qui ne pouvait être un simple éclairage puisque l'observation eut lieu en plein jour), mais il tenait aussi à la main un "tube" métallique. Or M. Masse (21) fut bien "paralysé" par un tel "tube" sans qu'il y ait eu émission de lumière. Notons encore, par exemple, le faisceau lumineux orangé dirigé sur le jeune

Etienne (25) et qui semblerait bien responsable de sa "paralysie" puisque le témoin commença à retrouver l'usage de ses membres une fois qu'il ne fut plus pris dans ce rayonnement. Et puis citons pour terminer le cas de M. Manselon (24) qui pense que sa "paralysie" aurait bien pu être causée par une pulsation lumineuse émanant des courtes antennes du "tonneau" qui se tenait devant lui.

Mais force nous est de constater pour conclure que, dans la majorité des cas, la "paralysie" ne fut pas associée à une manifestation lumineuse particulière.

Il est une autre sensation qui, très souvent, fut associée à la "paralysie". Il s'agit du fourmillement, du picotement ou de la décharge "électrique". Elle fut ressentie dans 8 cas (02-03-06-09-11-12-16 et 17). Il semblerait que cette sensation soit annonce une "paralysie progressive", soit accompagne une "paralysie brutale". Notons toutefois que de tels picotements furent souvent ressentis sans que le témoin en question ait été "paralysé".

21/10/1954 Pouzou (Charente) (21 h. 30)

Un homme et son fils ressentirent de désagréables picotements semblables à des décharges électriques d'intensité croissante. Puis le moteur de leur voiture cala et les phares s'éteignirent. Un objet sombre posé sur la route s'illumina alors et décolla.

V.c N300 - Centre-Matin du 23/10/1954

L'affaire de Pouzou nous permet d'introduire un autre type de phénomènes parfois liés à la "paralysie". Il s'agit des arrêts de moteurs de véhicules automobiles (voitures, camions, mobylettes...) accompagnés ou non de l'extinction des phares. Ces témoignages tendent à prouver que des phénomènes électriques seraient en cause.

Mais il est un point beaucoup plus important, à notre avis:

Tous les automobilistes "paralysés" virent, sans exception, leur véhicule immobilisé. Or l'inverse n'est pas vrai et de nombreux véhicules furent stoppés sans que leur conducteur soit privé de mouvement (Pouzou par exemple).

Tout cela démontre bien que les occupants des "Soucoupes Volantes" ont un respect absolu de la vie humaine. Qu'il nous suffise de penser à ce qui se passerait si un automobiliste se trouvait soudain "paralysé" au volant de son véhicule lancé à 100 km/h. Tout commentaire nous semble superflu.

Et puisque nous en sommes aux immobilisations de véhicules, qu'il nous soit permis d'ouvrir une parenthèse.

Pour l'année 1954 (année de référence de nos statistiques), nous avons enregistré 9 cas dans lesquels les moteurs de voitures furent arrêtés. Or pour 8 de ces observations dont la liste suit, la "Soucoupe Volante" était posée sur la route!

08/10/1954 Bergerac Nouvelle République du 11/10/1954).

14/10/1954 Brosse Tillots (M.2 p. 293).

16/10/1954 Baillolet (cas 12 du catalogue).

17/10/1954 Saint-Cyr-sur-Mer (G.2 p. 197)

20/10/1954 Schirmeck (cas 14 du catalogue).

21/10/1954 Pouzou (cas cité ci-dessus).

24/10/1954 Biozat (V.c N306).

08/11/1954 Tessouale (G.2 p.206, suite du cas 16 du catalogue).

Biensûr, il y eut de nombreux autres atterrissages sur route mais dans tous les autres cas, les témoins circulaient à bicyclette ou étaient à pied. Dans ces conditions, il est bien difficile de dire si leur moteur aurait été arrêté si leur véhicule en avait eu un. Nous pouvons supposer que oui, mais ne nous montrons pas plus royalistes que le roi et contentons-nous de faire avec ce que nous avons.

Le problème se résume en une seule question:

Lorsqu'une "Soucoupe Volante" se pose ou doit se poser sur une route, afin d'éviter toute collision avec un véhicule terrestre, quelle est la solution qui présente le plus de garanties de sécurité?

Nous avons apporté la seule réponse valable: *immobiliser les véhicules en bloquant leur moteur!*

Nous fermerons cette parenthèse en posant cette question à laquelle nous ne sommes pas en mesure de répondre: De nombreuses "Soucoupes Volantes" se posèrent sur voie ferrée; auraient-elles été capables d'immobiliser une locomotive à vapeur? Qui sait!

Si nous poursuivons l'analyse du phénomène, nous constatons que dans trois cas, [Schirmeck (14), X en Aveyron (22) et Jabreilles-les-Bordes (25)], les témoins ressentirent une bouffée de chaleur. Dans le cas (14), la relation manque de détail. Pour les deux autres cas, les témoins précisèrent que cette chaleur semblait provenir de l'intérieur d'eux-mêmes. Il arriva assez souvent que des phénomènes thermiques soient liés à des manifestations de "Soucoupes Volantes". Mais il est certain aussi qu'une peur ou une émotion intense peuvent provoquer une telle sensation. Dans le doute, nous nous abstenons. Pour tout dire, nous ne pensons pas que "paralysie" et chaleur puissent être deux phénomènes liés, même si certaines coïncidences les ont amenés à se manifester simultanément.

Enfin, il reste un dernier phénomène qui ne se manifesta qu'une seule fois. Dans l'observation de La Fère (08), les deux canonniers furent projetés au sol et y furent plaqués. Il y eut donc un phénomène physique (force, choc, onde...). Hélas, nous manquons de détails sur cette affaire et, qui plus est, nous n'avons aucun autre cas semblable qui nous permette de faire un recoupement. Peut-être les deux militaires perdirent-ils simplement l'équilibre sous l'effet de la surprise provoquée par la "paralysie" qui les frappait...

Tout ce que nous pouvons faire, c'est verser au dossier l'observation suivante:

27/09/1954 Prémanon (Jura).

Ce soir-là, le jeune Raymond Romand (12 ans) fut projeté au sol par une force froide et brutale, tandis qu'il lançait des petits cailloux contre un "être-chose" en forme de parallépipède rectangle (ressemblant à un morceau de sucre) fendu dans le bas et mesurant environ 1 m. de haut.

Quelques remarques et quelques commentaires

1. La source.

Ce qui déroute le plus, c'est que dans la grande majorité des cas, les témoins furent incapables de se rendre compte quel était l'objet ou la "machine" utilisée pour les "paralyser".

Certains témoins attribuent à l'effet un support lumineux mais il n'est pas possible, comme nous l'avons déjà dit, de poursuivre des recherches dans cette voie.

Il semblerait, d'après MM. Gatey (05) et Masse (21) que l'arme paralysante soit un petit tube. Mais d'après M. B... (01) l'arme serait une sorte de lampe. De cette incertitude, nous pouvons tout au moins tirer un élément positif. L'arme, ou le dispositif "paralysant" pourrait être un instrument manuel de faible encombrement. Tous les occupants des "Soucoupes Volantes" pourraient donc facilement en avoir un à leur disposition et, de ce fait, leurs sorties parfois fort éloignées de leur appareil ne présenteraient pas un bien grand risque.

2. La fiabilité.

Nous pouvons être au moins certains d'une chose, c'est que nos visiteurs ont une absolue confiance dans leur rayon (?) "paralysant". Cela est très facile à démontrer et sur un seul exemple. M. Dewilde (02) avait la ferme intention de capturer un des deux petits êtres. Une fois qu'il fut immobilisé, ces derniers n'hésitèrent pas à passer à 1 m. de lui. Ils ne prirent pas la peine de faire un simple détour et pour tout dire, ils lui passèrent à portée de la main. C'est donc qu'ils étaient parfaitement assurés que le témoin ne pourrait pas effectuer le moindre geste. Nous ne saurons jamais s'ils avaient eu ou non l'occasion de tester (ou expérimenter) avant les effets de leur rayon (?) "paralysant", mais ils étaient absolument sûrs de son efficacité.

3. Les limites.

Ce qu'il y a d'étonnant dans cette affaire de Quarouble (02) et qui se retrouve encore par exemple dans celle de Cénon (03), c'est le fait que, dans un cas comme dans l'autre, les petits êtres furent amenés à passer dans le champ du rayonnement "paralysant" puisque, dans chacune des observations, ils s'interposèrent entre le témoin et la "Soucoupe Volante".

Ils n'en furent pas pour autant "paralysés". Qu'en conclure? Trois solutions nous semblent envisageables:

1. Le rayonnement "paralysant" n'a aucun effet sur eux. Cela n'a rien d'impossible.

2. Leur scaphandre possède entre autres la propriété de les protéger. Il existerait donc un moyen de se soustraire aux effets de la "paralysie".

3. Les témoins "paralysés" furent toujours atteints par un faisceau "paralysant" parfaitement focalisé sur eux. Bien que moins vraisemblable, cette solution pourrait parfaitement convenir pour certains cas (Dewilde, Goujon, Masse). Par contre, il en est de nombreux autres où elle paraît plus qu'improbable (cas Gatey où il y eut en tout 8 personnes réparties sur une vaste surface qui furent atteintes).

Ce qui est certain, c'est que le phénomène de la "paralysie" soulève une quantité de problèmes qui sont loin d'être résolus.

La "paralysie"

Jusqu'à maintenant, nous n'avons fait que tourner autour du problème en étudiant des données brutes somme toute assez secondaires. Il est temps maintenant de l'étudier dans ce qui en fait l'essence même.

1. Localisation des points "paralysés".

Il ne suffit pas de dire que tel témoin fut "paralysé", encore convient-il de préciser exactement *comment!*

Toutes les "paralysies" furent d'abord et avant tout *motrices*. C'est-à-dire que les témoins se retrouvèrent dans l'impossibilité de se déplacer (marcher, courir, avancer, reculer...) ou d'accomplir un geste ou une série d'actions (capturer un petit être). Les muscles moteurs des bras et des jambes ne permirent donc pas l'exécution des mouvements.

Il y eut aussi dans certains cas particuliers des "paralysies" beaucoup plus spécifiques:

Selon une version des faits, M. Dewilde ayant fermé les yeux, ne put rouvrir les paupières. Les muscles orbiculaires furent donc "paralysés".

MM. Dewilde (02), Chailloux (16), Masse (21) et Manselon (24) voulurent crier, mais ils ne le purent pas. Il nous faut donc en conclure que leurs cordes vocales et autres organes phonateurs furent atteints. Il en fut certainement de même de leur capacité pulmonaire. Un cri devant normalement vider presque complètement les poumons après qu'ils aient été remplis au maximum. Notons à ce sujet que quelques témoins éprouvèrent certaines difficultés à respirer. Il serait intéressant de savoir si les lèvres et la langue des témoins furent "paralysées".

De plus, il y eut certaines "paralysies" sensibles.

M. Dewilde (02) entendit "comme dans un rêve"...

La vue de M. Goujon (06) se brouilla un instant.

2. Localisation des points "non paralysés".

Nous abordons là la partie capitale de l'étude.

Dans tous les cas, les fonctions physiologiques vitales, à savoir les pulsations cardiaques et les rythmes respiratoires, ne furent pas atteintes, sans quoi la mort des témoins aurait été instantanée. Elles ne furent même pas ralenties, ce qui n'aurait pas manqué d'entraîner une perte de conscience rapide.

Certains muscles moteurs ne furent pas touchés, tout au moins chez certains témoins. MM. Gallois et Vigneron (11) furent immobilisés

dans leur camion, incapables de faire un geste, ce qui ne les empêcha pas de regarder autour d'eux, donc de tourner la tête (machinalement). A l'exception de M. Dewilde, tous les autres témoins n'eurent pas les paupières "paralysées". En effet, les paupières humaines battent rapidement et fréquemment. Cet automatisme a pour but de permettre l'humidification du globe oculaire. Si les paupières n'avaient plus cligné normalement chez les témoins, ces derniers auraient rapidement souffert de leurs yeux maintenus ouverts, et ils n'auraient pas manqué de le faire remarquer. Leurs témoignages n'en faisant pas mention, nous pouvons être certains que tout se passa normalement de ce côté.

Puisque nous en sommes aux yeux, nous pouvons aussi remarquer que les muscles oculaires (petit oblique, grand oblique, droit interne, droit externe, droit supérieur et droit inférieur) ne furent pas eux non plus affectés puisque les témoins purent continuer à suivre des yeux les évolutions de l'être ou de l'appareil qui se trouvait devant eux. D'ailleurs, M. Manselon ne manqua pas de préciser que ses yeux étaient la seule chose qu'il puisse bouger (24).

Les témoins eurent une vision nette de ce qui se passait devant eux. Il fallut bien que les muscles ciliaires qui commandent au cristallin et qui permettent d'accommoder en fonction de la distance entre l'oeil et le sujet ne soient pas eux non plus "paralysés".

Les sensations elles non plus ne furent pas affectées (ou très rarement et sommairement dans les cas (02) et (06)). Les témoins continuèrent d'entendre (01-02-05...), de sentir (07) et bien sûr de voir. Qui mieux est, les mécanismes profonds de la physiologie visuelle continuèrent parfaitement à remplir leur rôle. M. David (03), qui se retrouva brusquement plongé dans l'obscurité totale une fois que le phare de sa bicyclette se fut éteint, et bien qu'il fut "paralysé", put néanmoins accommoder son acuité visuelle à la nuit ambiante.

Il est un autre point particulièrement important qu'il est capital de signaler. M. Dewilde (02), Goujon (06), Manselon (24) et Etienne G... (25), frappés en pleine marche ou en pleine course *ne tombèrent pas* au sol. M. Manselon remarqua même que sa position était parfaitement stable. Or, la marche, la course, sont des successions de *déséquilibres* en avant! S'il y avait effectivement eu immobilisation brutale et totale des muscles moteurs des jambes, les témoins n'auraient pas manqué de choir au sol. Donc, bien que "paralysés", les muscles des témoins rétablirent quand même la position d'équilibre du corps.

Une double question se pose donc:

Pourquoi certaines fonctions furent-elles "paralysées" et d'autres pas?

Pourquoi certains muscles furent-ils (ou semblèrent-ils) "paralysés" alors qu'en fait ils continuaient bel et bien à assurer leurs fonctions (ou tout au moins certaines d'entre elles), par exemple les paupières qui clignèrent normalement et les membres inférieurs qui assurèrent une position stable aux témoins?

Tout le mystère est là, dans ces apparentes contradictions... Et bien sûr, c'est là que réside aussi la solution!

Exposé didactique

Avant de poursuivre le développement de nos recherches, il nous semble indispensable de donner au lecteur une vision claire et succincte du système nerveux humain.

Nous allons tenter d'être le plus bref possible. La lecture de l'exposé qui suit n'est pas obligatoire; nous ne sommes pas à l'école, mais nous en voyons surtout l'utilité dans le fait qu'il ne nous sera plus nécessaire de revenir par la suite sur les explications que nous allons donner maintenant.

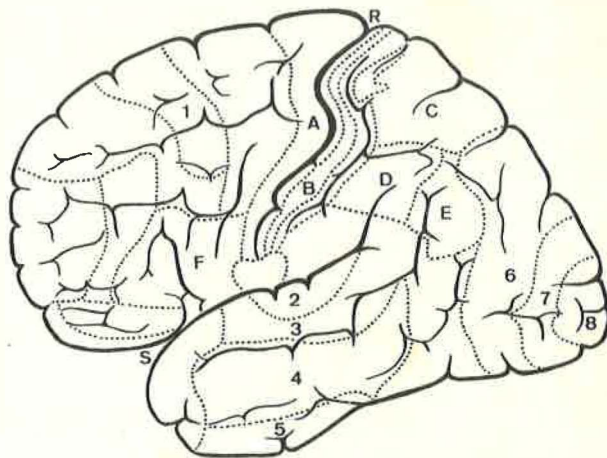
1. MUSCLES ET MOUVEMENTS.

Tous les mouvements sont produits par des contractions et des extensions des muscles. Or, les muscles sont incapables de se contracter tout seuls, ils ne le font que sous l'action d'une "décharge électrique" particulière: l'influx nerveux!

2. NERFS ET INFLUX.

Les nerfs sont en quelque sorte des "câbles électriques", des conducteurs qui permettent le passage (assez rapide) d'une onde de dé-polarisation (électrique), un transfert d'ions, appelée: influx nerveux!

"Géographie" de l'encéphale (hémisphère gauche)



- R Scissure de Rolando
- S Scissure de Sylvius
- A Aire somatomotrice "paralysée" chez tous les témoins
- B Aire sensitive profonde, peut être "paralysée" d'où sensation de picotements électriques
- C Aire motrice (séparée) Jambes et tronc, peut être "paralysée"
- D Aire motrice (séparée) bras et mains, peut être "paralysée"
- E Aire constructive (écriture par exemple), peut être "paralysée"
- F Centre du langage, "paralysé" dans de nombreux cas (il est à remarquer qu'il se trouve dans le prolongement de l'aire somatomotrice)
- 1 Centre de la perception des postures et mouvements, "paralysé" dans l'observation de Liernais mais non atteint chez les autres témoins
- 2 Aire auditive
- 3 Centre de la compréhension des mots et des phrases
- 4 Centre de l'attention auditive
- 5 Aire auditivo-sensorielle, affectée chez M. Dewilde
- 6 Mémoire optique (lecture)
- 7 Centre des mouvements oculaires (muscles ciliaires)
- 8 Aire visuelle (mouvements, formes, couleurs...) affectée chez M. Goujon.

3. LE SYSTÈME NERVEUX HUMAIN.

Tout dépend donc de l'influx nerveux, mais lui-même, d'où provient-il? Il prend naissance dans le système nerveux central, ou les terminaisons sensorielles.

Le système nerveux est composé du système nerveux central (encéphale et moelle épinière) et des nerfs périphériques.

L'encéphale compte 5 parties:

Le cerveau antérieur ou télencéphale. Il occupe le plus grand volume de la boîte crânienne. Il est composé de deux lobes (hémisphères cérébraux) parcourus de plissements (les circonvolutions) et partagés chacun en quatre lobes plus petits (lobe frontal, lobe pariétal, lobe temporal et lobe occipital). Ces petits lobes sont séparés par des scissures (scissure de Rolando entre le frontal et le pariétal, scissure

de Sylvius entre le temporal et le pariétal, scissure perpendiculaire qui sépare l'occipital du pariétal et du temporal). Le télencéphale est le siège de la conscience. C'est de lui que partent tous les ordres (influx nerveux qui cheminent le long des nerfs jusqu'aux muscles concernés). Il est aussi le siège de la perception des sensations, de la mémoire, de la volonté, de l'intelligence, des sentiments...

Le cerveau intermédiaire ou diencephale. Il est principalement constitué du thalamus situé entre l'épiphyse et l'hypophyse. Il contrôle entièrement le système neuro-végétatif et d'autres fonctions (température et pression du sang...).

Le cerveau moyen ou mésencéphale. Il comprend les tubercules quadrijumeaux et les pédoncules cérébraux. Il joue un rôle de coordination entre les sensations et la motricité.

Le cerveau postérieur ou métencéphale (cervelet). Il intervient dans l'équilibre du corps et la coordination des mouvements.

L'arrière-cerveau ou myélencéphale (bulbe rachidien). C'est un relais et un lieu de transit des influx. Il sert de point de départ à une importante partie du système neuro-végétatif (para-sympathique).

La moelle épinière.

Elle est constituée d'un faisceau de nerfs rachidiens ayant chacun deux racines, une dorsale sensitive et une ventrale motrice. Elle est le centre des actes "réflexes". Les ganglions du système neuro-végétatif orthosympathique sont reliés à elle.

Le système neuro-végétatif.

Son rôle est avant tout de "libérer" le cerveau du commandement de tous les automatismes physiologiques. Il est indépendant, mais le cerveau peut avoir la possibilité d'agir sur lui. Il comprend essentiellement deux systèmes:

Le système orthosympathique. Il est composé de centres nerveux situés dans la moelle épinière, d'une double chaîne ganglionnaire (deux fois 23 ganglions), de nerfs orthosympathiques, de ganglions et de plexus périphériques au niveau des organes desservis. Il est responsable des réactions ergotropes, c'est-à-dire qu'il élève les facultés de travail musculaire. Il accélère les rythmes cardiaques et respiratoires.

Le système parasympathique. Les centres nerveux qui le commandent sont surtout situés dans les tubercules quadrijumeaux, le bulbe rachidien et la partie sacrée de la moelle épinière. Il est constitué de nerfs parasympathiques antagonistes des nerfs orthosympathiques. Il est responsable des réactions trophotropes, c'est-à-dire qu'il entraîne des réactions de détente. Il ralentit les rythmes cardiaques et respiratoires.

Ces deux systèmes fonctionnent en opposition mais de façon coordonnée.

Le cœur, bien qu'innervé par les systèmes orthosympathique et parasympathique, dispose d'un système nerveux incorporé autonome, composé d'un noyau sinusal, d'un noyau septal et du faisceau de Hiss.

Comment "paralyser"?

A partir de l'organisation des systèmes nerveux et musculaires humains, il existe trois possibilités:

1. LA "PARALYSIE" MUSCULAIRE

Lorsque cet influx arrive au muscle, il déclenche une série de réactions chimiques extrêmement complexes. La contraction qui correspond à un rétrécissement de la bande sombre des fibres musculaires striées est en fait un glissement de deux macro-molécules l'une contre l'autre. Sous l'action de la myosine, l'adénosine triphosphate transfère sa liaison phosphate sur un groupe acide de l'actine. Les

deux molécules d'actine et de myosine glissent ainsi l'une le long de l'autre en perdant de l'énergie. Pour paralyser un muscle, il suffirait d'empêcher l'hydrolyse de l'adénosine triphosphate (ou sa resynthèse). Chimiquement, une telle action est on ne peut plus simple. Il suffit d'injecter de la strychnine... Mais la mort est instantanée. C'est ce genre de paralysie mortelle qui est produite par la toxine sécrétée par le clostridium tétani, plus connu sous le nom de tétanos. Là aussi, la paralysie entraîne la mort... Et il existe des dizaines d'autres moyens hélas tous aussi mortels les uns que les autres.

Les "paralysies" enregistrées dans les manifestations de "Soucoupes Volantes" ne sont donc pas de ce type. D'ailleurs, s'il en était ainsi, tous les muscles auraient été atteints et nous avons vu que ce n'était pas le cas.

2. LA "PARALYSIE" NERVEUSE

Il serait tout aussi facile de bloquer un influx nerveux sur un nerf. En sectionnant ce dernier, par exemple. Hélas, la paralysie ainsi produite serait définitive. Ce qui n'est pas le cas dans le problème qui nous intéresse.

Il existe un autre moyen "temporaire" qui consisterait à utiliser un anesthésique. Les anesthésiques bloquent l'influx nerveux non pas dans sa phase électrique (onde de dépolarisation) mais dans sa phase chimique au niveau du franchissement des synapses en agissant directement sur l'acétylcholine. Toutefois, dans le cas des rayons (?) "paralysants" émis par les "Soucoupes Volantes", cette solution est impossible car nous pouvons être certains que, pour tous les témoins "paralysés", les influx nerveux continuèrent à cheminer normalement le long de leurs nerfs. Lorsque nous nous tenons debout ou assis, parfaitement immobiles, sans que nous en ayons conscience, nos nerfs sont en permanence parcourus par des influx nerveux à cadence rapide chargés de maintenir nos muscles dans un état de contraction tonique nécessaire à notre maintien. L'anesthésie, ou le blocage des influx nerveux par quelque procédé que ce soit, entraînerait un total relâchement musculaire. S'il en avait été ainsi, les témoins "paralysés" se seraient écroulés au sol. Or non seulement, ils restèrent parfaitement debout mais leur conscience ne fut pas affectée.

Ces deux solutions étant à écarter, il ne restait plus que la troisième. La plus fantastique.

La troisième solution

Si les mouvements ne pouvaient être "bloqués" au terminal (le muscle) et pas davantage sur le relais (le nerf), il fallait bien qu'ils le soient au point de départ, c'est-à-dire au cerveau!

A chacun des points de notre corps, à chacun de nos muscles correspond une aire précise de notre télencéphale (la liaison entre ces points et ces aires étant justement assurée par les nerfs).

Nous avons donc reporté sur la carte du cerveau l'origine des nerfs de chacun des muscles "paralysés". Et l'ordre jaillit de l'apparent désordre!

Tous les muscles "paralysés" correspondent à une aire cérébrale parfaitement circonscrite et localisée à l'arrière du lobe frontal le long de la scissure de Rolando (frontale ascendante).

C'est de cette zone (aire somatomotrice) que proviennent tous les influx nerveux (ordres) entraînant une motricité volontaire.

En arrière de cette scissure se trouve la pariétale ascendante qui est le siège de la sensibilité générale. Cette aire serait elle aussi touchée. Cela expliquerait certaines "fausses sensations" perçues, les picotements par exemple. De même, sur le lobe pariétal, en arrière de cette zone existent les centres de la motricité des actions séparées. Peut-être sont-ils eux aussi "paralysés", à moins que le simple fait de "paralyser" l'aire somatomotrice suffise à annihiler leur action.

Pour résumer grossièrement notre découverte, qu'il nous suffise de dire que la "paralysie" constatée porterait sur une étroite bande de notre cerveau située peut-être de part et d'autre, mais avec certitude en avant de la scissure de Rolando.

Que les occupants des "Soucoupes Volantes" puissent ainsi violer notre cerveau, c'est à la fois affolant et révoltant, mais C'EST et nous n'y pouvons rien.

Cette hypothèse, de plus, est la seule qui soit actuellement en mesure de rendre compte de tous les phénomènes enregistrés, y compris les apparentes contradictions.

1. Comme nous l'avons vu, le muscle cardiaque fonctionne seul grâce à un automatisme réglé par le tissu nodal (noyau sinusal et noyau septal). Le cerveau n'y est pour rien et le système neuro-végétatif qui régularise le rythme des pulsations n'est pas touché puisque lui-même indépendant du cerveau et de la volonté.

2. Les muscles pulmonaires ont eux aussi leurs mouvements coordonnés par le système parasympathique à partir du bulbe rachidien. Le cerveau n'intervient que pour donner des ordres précis (prendre une forte inspiration ou retenir sa respiration). Si certains témoins éprouvèrent des difficultés à respirer, c'est peut-être parce que, sous le coup de l'émotion qu'ils ressentaient, ils voulurent augmenter leur rythme respiratoire. Cette action dépendant de la motricité volontaire (aire somatomotrice) leur fut interdite par la "paralyse", d'où la sensation de malaise respiratoire.

3. Un des points les plus incompréhensibles tenait dans la "paralyse" des paupières de M. Dewilde. Or, rouvrir les paupières, ou les fermer, est un acte volontaire de motricité, donc interdit par la "paralyse". M. Dewilde avait fermé les paupières par *réflexe*, parce qu'un rayon lumineux trop intense frappait ses yeux, mais il ne put les rouvrir. Quant au clignement, il s'agit d'un automatisme.

4. Le fait que les témoins, même "paralysés" en pleine marche, ne tombèrent pas, s'explique lui aussi parfaitement. Le contrôle de la posture et de l'équilibre est effectué par la zone intermédiaire du lobe frontal, zone non touchée. Quant aux mouvements correcteurs de la posture et du maintien de l'équilibre, ils sont surtout commandés par le cervelet qui reçoit directement les informations des trois arcs de l'oreille interne. Le cervelet n'a rien à voir avec la zone somatomotrice "paralysée".

5. Les centres sensoriels (vue, ouïe, odorat et goût) étant répartis sur tout le télencéphale, ils ne risquaient pas d'être atteints. Seul le sens du toucher pouvait être perturbé de par sa position juste de l'autre côté de la scissure de Rolando.

6. De même, le fait que les yeux des témoins aient pu bouger est parfaitement normal puisque la motricité, bien que volontaire, des globes oculaires ne dépend pas de l'aire somatomotrice mais d'une zone spéciale du lobe occipital, située juste en avant du centre de la vision.

7. Les muscles ciliaires dont nous avons aussi parlé (iris et cristallin) dépendent eux du système neuro-végétatif.

Il est donc pratiquement possible d'affirmer, avec un minimum de risque d'erreur que la "paralyse" n'est pas une "paralyse" réelle au sens clinique (ou physiologique) du terme, mais une annihilation d'une certaine forme de motricité volontaire portant plus sur la volonté que sur la motricité.

Cette conclusion permet de voir le problème sous un jour complètement différent et nous espérons qu'elle ouvrira des horizons nouveaux aux chercheurs.

Jusqu'à maintenant, nous ne nous sommes attaché qu'à l'aspect "moteur" de cette annihilation de la volonté. Mais la "paralyse" peut revêtir des aspects bien différents.

"Paralysies" particulières et sélectives

Nous ne chercherons pas à multiplier les exemples car notre recherche dans cette voie n'en est encore qu'à ses premiers pas (bien hésitants). Nous allons nous contenter de donner au lecteur une idée de l'immensité du problème.

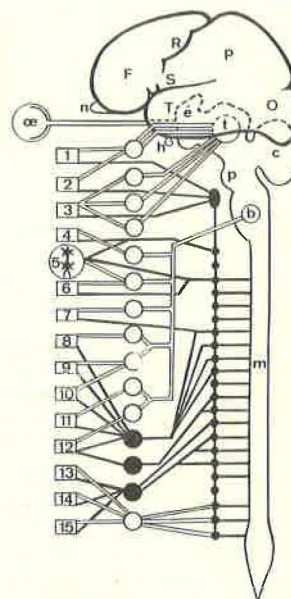
Puisque la "paralyse" motrice agit sur une aire bien déterminée du cerveau, nous nous sommes demandés s'il n'existait pas des exemples précis mettant en évidence des actions beaucoup plus spécifiques dont le cerveau des témoins aurait pu être la "victime".

..12/1954 Liernais (Côte-d'Or).

Cette nuit-là, vers 4 h. du matin, M. Brulard rentrait chez lui en empruntant la D 17B. Il fut soudain "assailli" par une lumière très intense pro-

Organisation schématique du système nerveux humain

F	Lobe frontal	é	Epiphyse
P	Lobe pariétal	h	Hypophyse
T	Lobe temporal	t	Tubercules quadrijumeaux
O	Lobe occipital	c	Cervelet
R	Scissure de Rolando	p	Protubérance annulaire
S	Scissure de Sylvius	b	Bulbe rachidien
		m	Moelle épinière
		n	Lobe olfactif
		œ	Nerf optique



EN NOIR Ganglions et système orthosympathique
EN BLANC Ganglions et système parasympathique

Dans les rectangles: les différents organes

- 1 Pupilles
- 2 Muscles ciliaires
- 3 Glandes salivaires
- 4 Vaisseaux sanguins
- 5 Coeur avec ses noyaux (sinusal en haut et septal en bas)
- 6 Vaisseaux cardiaques
- 7 Poumons
- 8 Estomac
- 9 Foie
- 10 Pancréas
- 11 Reins
- 12 Intestin
- 13 Rectum
- 14 Vessie
- 15 Glandes génitales

venant d'une boule rouge éblouissante immobile à plus d'un kilomètre de lui. A la vue de cet objet, le témoin voulut parfaire son observation mais il se sentit pris d'un malaise vague. Il ne sentait plus qu'il marchait. Il lui semblait avoir perdu la notion d'espace. Il eut peur de tomber dans l'étang qui bordait la route et se mit alors à avancer à quatre pattes. Arrivé devant sa porte, il ne s'en rendit même pas compte et la dépassa de 100 m. Lorsqu'il prit conscience de son erreur, il fit demi-tour et rentra chez lui toujours à quatre pattes.

L.D.L.N. N96, p. 5 Enquête de J. Tyrode) cas hors catalogue.

Là, il ne fait pas de doute que la motrocité volontaire du témoin ne fut pas affectée. Toutefois, le pauvre homme perdit non seulement la notion de posture (position de son corps dans l'espace et position respective des membres) mais aussi la notion d'espace lui-même puisqu'il ne se rendit même pas compte qu'il était en train de dépasser sa porte. Ce témoignage semble incroyable. Et pourtant, il est loin d'être unique... et le lecteur attentif verra tout de suite à quoi nous faisons allusion.

Il existe deux cas similaires dans notre catalogue, bien qu'ils soient moins spectaculaires:

Le cas de M. Gatey (05) qui avant même de se sentir "paralysé" ressentit une étrange torpeur et se demanda où il allait.

Le cas plus net de M. Bachelard (13) qui se sentit comme hypnotisé et qui, alors qu'il se rendait à Gelles, se retrouva à Coheix, un village distant de plusieurs kilomètres et sur une route complètement différente et où il n'avait rien à faire. Non seulement le témoin ne désirait pas y aller, mais il ne sut pas non plus comment il avait fait pour y parvenir.

Ajoutons donc au dossier "paralyse" que les "Soucoupes Volantes" sont aussi capables de parasiter ou de "paralyser" la perception de l'espace.

22/05/1967 Evillers (Doubs).

Cette nuit-là, vers 22 h., notre collègue J. Tyrode fut survolé par une "Soucoupe Volante". Nous avons rapporté une partie de son observation dans OURANOS N6. Elle figure entièrement dans L.D.L.N. N94, mais il est un élément qui ne fut jamais signalé.

L'appareil approchait du témoin (qui était descendu de sa voiture) à la vitesse d'un vélo lent. Il passa à 20 m. de la tête de M. Tyrode, qui ne fut pas "paralysé". Mais, et c'est là le point capital, le témoin avait dans le vide-poche de sa voiture, à côté de lui, un appareil photographique chargé. *Il ne pensa pas à faire une photographie*, bien que les conditions aient été parfaites. Plus tard, il nous écrivit à ce sujet en nous disant qu'il ne comprit jamais ce qui s'était passé en lui. Il avait eu le cerveau comme vide.

(Hors catalogue).

Au cours de ses multiples enquêtes, il eut l'occasion d'entendre de nombreux témoins lui confier que, durant leur observation, leur cerveau était comme vide. Ils auraient voulu réagir d'une certaine façon, mais le comportement adéquat refusa de leur venir à l'esprit.

Somme toute, cela reviendrait à dire que les "Soucoupes Volantes" seraient aussi capables de "paralyser" notre sens critique, notre esprit d'initiative et de décision.

Dès lors, nous sommes bien obligés de considérer que nous ne serions plus alors que des "jouets amorphes et indifférents" face aux "Soucoupes Volantes" qui, dans ces conditions, n'auraient absolument rien à redouter de nous.

Et il est encore possible d'aller plus loin.

Trafic de cerveaux!

Dans OURANOS N5, nous avons partiellement rapporté une affaire ayant eu lieu près de Chouvigny (Allier). Nous allons maintenant dévoiler un autre élément du mystère car il se trouve qu'il est lié dans une certaine mesure au problème de la "paralyse".

Ou plus exactement, la "paralyse" ne serait qu'un faible aspect secondaire d'un ensemble extrêmement complexe d'actions menées sur (ou contre) notre cerveau.

07/08/1971 Lieu-dit Pré-Nard (Allier).

Vers 23 h. le témoin rentrait chez lui en voiture. Arrivé à l'endroit où, *presque chaque soir depuis un mois, il avait "rendez-vous" avec un groupe de trois "Soucoupes Volantes"*, (Si nous pouvons garantir la rigoureuse authenticité du fait), il eut la surprise de ne pas les voir. Dans le ciel, en face de lui, il n'y avait que la pleine lune. Soudain, de la "lune" (voir à ce sujet ce que nous écrivons dans notre étude sur le Mimétisme), jaillit une boule de feu rouge qui s'écrasa sur la route devant son véhicule. La voiture fut instantanément immobilisée, sans inertie. C'est-à-dire que la vitesse passa instantanément de 60 km/h. à 0 km/h. sans que le témoin ait eu la sensation de ralentir ou que, sous la force de l'inertie, il ait été projeté en avant.

Alors, à son immense stupéfaction, le paysage nocturne normal fut remplacé par un paysage champêtre ancien et *diurne*, éclairé comme en plein jour. Cela dura quelques secondes, puis tout s'éteignit. A la place, il n'y eut plus que la nuit ordinaire, mais la "lune" (!) avait disparu.

(Enquête personnelle étendue sur plus d'une année car des faits continuent encore à se produire au *même* endroit, et illustrée de documents que nous tenons à la disposition de tous les chercheurs que ce problème pourrait intéresser.)

(Hors catalogue).

Outre notre très très long rapport, nous avons aussi étudié cette affaire en long et en large. Nous sommes parvenus à la conclusion que l'image du paysage diurne n'avait pu qu'être projetée directement au niveau du *cerveau* du témoin. Il vit, non pas par ses yeux, mais par son télencéphale, exactement de la même façon que nous percevons les images de nos rêves.

Ce qui revient à dire que les "Soucoupes Volantes" peuvent nous faire "voir" (en nous en donnant l'impression) *n'importe quoi*. Dès lors, comment se fier à ce que les témoins disent avoir vu! Comment être certains qu'ils ont bien vu quelque chose et n'ont pas simplement été victimes d'une "projection cérébrale"!

Il y aurait de quoi envoyer en l'air *tout* le problème "Soucoupes Volantes"! Heureusement, il existe les photographies (rares) et surtout les atterrissages avec traces au sol. Une projection cérébrale ne saurait laisser de traces. Mais attention, ne soyons pas trop optimistes et gardons bien présent à l'esprit que certaines "observations" pourraient bien n'être rien d'autre que de simples "rêves provoqués". Il est indispensable de se montrer *très prudent*!

Ce problème peut aller encore plus loin. Tout le monde connaît la fameuse affaire Hill, ce couple qui passa plusieurs heures dans une "Soucoupe Volante", y subit un "examen médical aberrant" et perdit le souvenir de toutes ces péripéties. Ce ne fut que sous hypnose que les deux témoins purent rapporter leur témoignage.

Longtemps, cette affaire fut considérée comme une joyeuse mystification, jusqu'à ce que l'on découvre que la "Soucoupe Volante" qui d'après les deux témoins les avait enlevés, avait bel et bien été détectée par un radar de surveillance de l'armée américaine. Non seulement, cet élément accréditait le récit des Hill, mais il permettait de prendre conscience que les occupants des "Soucoupes Volantes" pouvaient parfaitement *effacer les souvenirs conscients* des témoins.

De là à penser qu'ils pouvaient aussi en "imprimer" des faux... Ce pas fut facilement franchi par un groupe de chercheurs américains dont C. Bowen est le chef de file, et qui se mirent à reconsidérer avec intérêt les témoignages aussi fumeux que celui d'Adamski. Témoignages qui ne sont peut-être que l'expression de souvenirs absurdes gravés dans la mémoire des témoins afin d'induire les chercheurs en erreur et de rendre de ce fait le problème encore plus complexe et la solution encore plus inaccessible.

Envisager ces possibilités, c'est déjà affolant, mais... Tout compte fait, les drogues et les lavages de cerveaux pratiqués par certaines "Autorités" aboutissent à des résultats semblables. Les "Soucoupes Volantes" y parviennent d'une manière plus rapide et plus efficace, mais les humains sont en mesure (hélas) d'en faire autant à leurs semblables.

il y a peut-être "pire".

A Valensole, M. Masse (21) *sut que les deux êtres qui étaient en face de lui étaient bons!*

Ce cas n'est pas unique en son genre. Il serait puéril de parler à ce sujet de télépathie. Non, contentons-nous de voir là une incroyable possibilité qu'auraient les occupants des "Soucoupes Volantes" de nous *imposer*, non plus simplement des sensations, des images ou des souvenirs, mais aussi des *jugements* et des *sentiments*.

En fait, tout est là pour prouver que les "Extraterrestres" sont *absolument maîtres de notre cerveau*, depuis ses mécanismes simples jusqu'à ce qui constitue notre *moi intime*.

Nous le répétons, c'est révoltant, affolant, traumatisant... mais *C'EST*. Et nous n'y pouvons rien changer. (Et encore, afin de ne pas affoler le lecteur, n'avons-nous fait que révéler une infime partie de ce que nous savons et des pièces que nous avons dans notre dossier).

Pour finir

Afin de ne pas terminer cette étude sur ces faits traumatisants, nous avons décidé de livrer au lecteur une série de réflexions et de questions diverses sur le problème de la "paralysie".

1. Vocabulaire!

Le lecteur n'aura pas manqué de remarquer que nous avons à chaque fois écrit le mot "paralysie" entre guillemets. Il y a à cela une raison évidente. Nous jugeons que ce terme est particulièrement impropre. La paralysie désigne une série de symptômes bien précis qui n'ont que de vagues rapports avec le phénomène que nous venons d'étudier. Nous avons utilisé ce mot comme un pis-aller. Si des spécialistes de la linguistique ou de la sémantique veulent en chercher un plus convenable, nous leur en laissons l'initiative. Personnellement, au sein de l'équipe G.A.B.R.I.E.L., nous désignons l'ensemble de ces phénomènes sous le vocable: "effets PSY", avec à chaque cas particulier une désignation du genre: "PSY-moteur", "PSY-sensitif", "PSY-visuel"... mais il ne s'agit là que d'une convention interne et nous n'obligeons personne à l'accepter, voilà pourquoi nous ne l'avons pas utilisée au long de cet exposé. La mise au point est maintenant faite.

2. Une anecdote.

Certains se seront peut-être demandé si l'homme était le seul être vivant à pouvoir ressentir les effets de la "paralysie". A priori, il n'y avait aucune raison de croire à cette limite. Un fait précis permet de lever les doutes:

17/10/1954 Cabasson (Var).

Vers 14 h. 30, un homme de 65 ans chassait, accompagné de son chien près du confluent de la Durance et du canal de Brillance. Il découvrit au sol, à 40 m. de lui, un objet gris de 4 m. de long et 1 m. de haut surmonté d'un dôme d'où sortaient deux silhouettes casquées. Pris de peur le témoin s'enfuit, mais son chien se précipita vers l'objet. Bientôt, l'animal battit en retraite et revint vers son maître en marchant péniblement, comme partiellement "paralysé".

(V.c N 279) (Hors catalogue).

Le système nerveux de certains animaux, les mammifères entre autres (chien), est très voisin du nôtre. Voilà pourquoi il n'y a rien d'étonnant à ce qu'un chien ait pu être "paralysé".

3. L'abandon.

Il est possible de se demander pourquoi la "paralysie", largement utilisée en 1954, et qui fit ses preuves, fut par la suite pratiquement abandonnée.

Il se peut qu'à long terme, elle provoque chez le témoin des effets dangereux. Soucieux de ne pas nous causer de préjudices, nos visiteurs auraient choisi de ne l'utiliser que le plus rarement possible, en tout dernier recours.

Mais il est possible d'envisager une autre réponse. Il se pourrait que le rayon (?) "paralysant" se soit perfectionné et ait atteint un degré tel que, du même coup, il "paralyserait" les centres de la mémoire, si bien que les témoins qui en auraient été les victimes ne garderaient aucun souvenir de ce qui leur serait arrivé.

4. L'usage systématique.

Avec le rayon (?) "paralysant", nos visiteurs disposent d'un moyen parfait pour évoluer sur notre sol en toute quiétude. Il leur suffirait de "paralyser" tous les habitants d'un secteur donné et ils n'auraient plus à terrir atterrir sans risque. Pourquoi préfèrent-ils jouer à cache-cache? Là encore, nous sommes contraints de formuler la même réponse que précédemment, ces effets sont peut-être dangereux à long terme. A moins qu'il y ait une autre raison dont nous ne pouvons pas avoir idée.

5. Les enlèvements.

Nous n'avons jamais cru aux enlèvements. D'abord parce que les seuls rapports concernent des tentatives qui échouèrent ou qui ne furent pas menées à terme et surtout parce que les témoignages de ce type sont d'un théâtral et d'un spectaculaire à la fois ridicule et invraisemblable.

Si les "Extraterrestres" voulaient enlever un terrien (et peut-être l'ont-ils déjà fait sans que nous en ayons connaissance), ils auraient une manière fort simple de procéder. Ils n'auraient qu'à "paralyser" le sujet choisi et hop! Enlevé! Sans cris et sans gestes inutiles. Cette simple possibilité discrédite complètement toutes les prétendues tentatives effectuées à grand renfort de "violence" et de lutte.

6. Les comportements aberrants.

Précisons-le tout de suite, aberrants de notre point de vue. Un des plus typiques est celui rapporté par M. B... (01). Alors qu'il avait été parfaitement "paralysé", un des deux êtres s'approcha pourtant de lui et, du geste, l'invita à le suivre, alors qu'il savait très bien que le pauvre homme était immobilisé.

Ou alors, devons-nous conclure que M. B... interpréta mal les gestes que l'être accomplissait...

7. Un sens à tout cela.

Bien souvent, nous ne comprenons pas pourquoi tel ou tel témoin fut "paralysé"... Parce qu'il approchait trop l'engin ou ses occupants, avons-nous déjà proposé, mais nous avons vu aussi que cette réponse était loin d'être entièrement satisfaisante.

Maintenant, et en raisonnant en humains, nous allons essayer d'envisager une raison plus précise pour quelques cas.

M. Dewilde (02) fut peut-être frappé parce que l'être qui était resté dans la "Soucoupe Volante" savait que le témoin avait l'intention de capturer un des deux êtres au sol. Il se serait donc agi d'un cas de "légitime défense".

M. Goujon (06) fut peut-être "paralysé" parce que la "Soucoupe Volante" était dans l'impossibilité de décoller immédiatement.

En effet, le témoin courait vers l'engin qui se trouvait encore à 150 m. de lui lorsque la "paralysie" le frappa. L'appareil ne décolla que 40 secondes plus tard. Or, en 40 secondes, M. Goujon aurait largement eu le temps de franchir en courant les 150 m. Etant donné qu'il manifestait ouvertement son intention de le faire, les occupants de l'engin n'eurent que la ressource de le "paralyser".

Ce sont bien sûr deux interprétations très anthropocentriques et qui, de ce fait ont toutes les chances d'être fausses, mais étant donné qu'il était possible de les fournir, nous avons tenu à le faire.

8. Mise en place et forme des dispositifs "paralysants".

Nous sommes persuadés que ces dispositifs sont au nombre de deux: Une "arme" directionnelle.

Le premier système permettrait de viser un individu précis. Il produirait une *décharge* intense. Il équiperait la "Soucoupe Volante" mais pourrait aussi être adapté en arme à main.

LE MIMÉTISME OU L'ART DE PASSER INAPERÇU!

PAR G.A.B.R.I.E.L.

Parmi nos amis, nous comptons un certain nombre de fervents et irréductibles "anti-soucoupistes". Nous avons toujours avec eux d'âpres et interminables discussions à la fin desquelles chacun se retire sur ses positions inébranlables et inébranlées.

Une telle rivalité pourrait sembler vaine et puérile. Nous sommes, quant à nous, persuadés du contraire et nous attachons beaucoup d'importance à ces polémiques amicales qui ont l'immense mérite de nous obliger chaque fois à organiser notre argumentation afin que nous soyons en mesure de répondre aux objections pernicieuses que nos adversaires ne manquent pas de formuler.

A tel point qu'un de ces détracteurs est membre à part entière de l'équipe GABRIEL.

Dernièrement, il nous proposait d'apporter une réponse satisfaisante à la remarque suivante:

"Etant donné, disait-il, le nombre considérable de *prétendues* observations de "Soucoupes Volantes", il faudrait en déduire que les "Martiens" ne cherchent pas à tout prix à se dissimuler. Dans ce cas, pour quoi leur comportement "équivoque", fait de fuites et de dérobades? Pourquoi n'adoptent-ils pas une attitude franche faite soit de dissimulation totale, soit d'apparitions au grand jour?..."

A première vue, il semble impossible d'apporter la moindre tentative d'explication à ce fait. En effet, toute solution proposée devrait faire appel aux motivations profondes qui animent nos visiteurs. Or, ces motivations, il serait malhonnête et stupide d'oser prétendre les connaître.

Bien que dans l'impossibilité totale de répondre à notre ami, nous nous sommes penchés sur les nombreux points particuliers que sa question soulevait et nous pensons avoir découvert au moins quelques réponses partielles (Ou tout au plus, pensons-nous avoir mis en évidence quelques aspects étranges du phénomène qui nous déroute).

Là encore, nous ouvrons une voie à la recherche future.

Le problème de l'observation

Des milliers de témoins ont assisté à des manifestations de "Soucoupes Volantes". Mais (hélas), rien ne nous permet de considérer que ces milliers d'observations constituent la totalité du phénomène. Bien au contraire, nous avons toutes les raisons mathématiques et statistiques de croire qu'elles ne représentent en fait qu'un pourcentage réellement dérisoire.

Notre but ici n'est pas d'étudier cet aspect de la question. Toutefois, comme le problème de l'observation (et de l'observation possible) se trouve posé, nous voudrions tout de même mettre le doigt sur un point précis, illustré par un exemple devenu un des classiques de l'histoire du phénomène.

19/08/1952 West Palm Beach (Floride U.S.A.)

Cette nuit-là, un chef scout qui rentrait en voiture crut assister à l'atterrissage en catastrophe d'un avion accidenté. L'accident lui semblant s'être produit à quelques centaines de mètres de la route, il arrêta sa voiture pour aller se rendre compte. Il demanda aux enfants qui l'accompagnaient de ne pas le suivre, il se munit d'une torche électrique, s'arma d'une machette et se dirigea vers les lieux présumés du sinistre.

Au bout d'une cinquantaine de mètres, il arriva devant un fourré de palmiers nains, chercha un passage, n'en trouva pas et s'y engagea avec des broussailles jusqu'à la ceinture.

Lorsqu'il s'arrêta, la première chose dont il eut conscience fut une étrange odeur "âcre", "pénétrante", mais tout d'abord à peine perceptible... Il ressentit aussi une légère élévation de température...

Il reprit sa marche vers l'est en se repérant de temps en temps sur l'étoile polaire. Ayant parcouru une trentaine de mètres, il remarqua un changement dans les ombres, devant lui, et s'arrêta pour mieux éclairer. C'était une clairière...

Lorsqu'il avança dans la clairière, l'odeur et la chaleur devinrent plus nettes, et la seconde se fit même intolérable, "humide, oppressante, rendant la respiration difficile."

Au bout de quelques pas, il eut brusquement l'horrible (le mot est fort, nous dirons la désagréable) impression d'être épié par quelqu'un. Il s'arrêta, chercha l'étoile polaire mais ne l'aperçut pas, pas plus que n'importe quelle autre étoile. Alors, il constata soudain que presque tout le firmament était caché par une grande forme sombre, à une dizaine de mètres au-dessus de lui. (A 3 m. selon Jimmy Guieu).

Il demeura ainsi pendant un temps qu'il ne put définir (le sentiment d'être épié étouffant son pouvoir de raisonner), puis il réussit à reculer de quelques pas et, apparemment, à sortir de sous l'objet car il en vit le bord se silhouetter sur le ciel...

Témoignage de S. Desvergers recueilli par le Major E.J. Ruppelt et relaté intégralement au chapitre XIII de "Face aux Soucoupes Volantes", éd. France-Empire, 1956.

Nous nous en tiendrons là de la relation de ce fait. L'analyse de ce simple extrait ne manque pas d'être des plus troublantes.

Voilà Sonny Desvergers parti à la recherche d'un avion accidenté. Il *cherchait* donc quelque chose et de ce fait, avait tous ses sens en éveil. Il s'orientait grâce à l'étoile polaire, donc il *regardait souvent le ciel*... Et malgré cela, sans se rendre compte de quoi que ce soit, *il s'introduisit sous une "Soucoupe Volante"* qui planait à 10 m. de sa tête. Puis, lorsque ressentant une impression bizarre, il leva les yeux, ce fut pour constater non pas la *présence* de l'appareil, mais l'*absence* des étoiles. L'appareil était là, ses yeux le voyaient, mais sa raison ne le percevait pas. Et sans le "miraculeux hasard" qui le fit passer juste en-dessous, il est bien certain qu'il aurait pu le côtoyer sans en déceler la présence.

Conclusion: Les "Soucoupes Volantes" n'ont pas obligatoirement besoin de jouer à cache-cache ou d'utiliser des ruses de guerre pour passer inaperçues. Nous ne saurons jamais combien d'humains furent ainsi frôlés par un engin sombre et silencieux sans pouvoir prendre conscience du fait.

Admettons que ce cas soit un cas extrême, il n'en demeure pas moins que les problèmes posés par les observations sont loin d'être tous résolus. Et si l'homme, ainsi que nous allons le démontrer, faisait un peu plus attention à son environnement, il observerait certainement beaucoup plus de choses étranges.

Abandonnons maintenant les possibilités manquées et intéressons-nous aux observations réussies.

Il est possible de les diviser en deux grandes catégories qui sont fonction de la "distance de l'objet au témoin" et de la durée de l'observation".

En général, mais il existe bien sûr des exceptions (qui, dit-on, confirment la règle), les observations très rapprochées furent le plus souvent de courte durée, à moins que le témoin ait été mis dans l'impossibilité de les paraître. Fortuites et rapides, elles concernent surtout les atterrissages. Souvent, l'effet de surprise joua dans les deux sens. Ce sont les observations de ce type qui sont les plus riches en enseignements (descriptions précises, effets variés, traces, paralysie...).

A l'opposé se situent les observations de longue durée (parfois plusieurs heures) mais effectuées à grande distance et portant le plus souvent sur un objet ponctuel en général en vol. Le témoin a rarement

l'occasion de pouvoir se rapprocher. Elles sont assez pauvres en enseignements.

L'énoncé du problème des observations peut donc s'exprimer de la façon suivante:

Les occupants des "Soucoupes Volantes" paraissent peu se soucier que nous soyons ou non conscients de leur *présence* dans notre environnement. Par contre, ils semblent attacher la plus grande importance à nous dissimuler leurs *occupations sur notre sol*.

Ce souci de dissimulation est particulièrement net dans le cas des atterrissages, surtout s'il y a sortie des occupants de l'appareil. Dès qu'ils se rendent compte qu'ils sont découverts, le comportement des "Extraterrestres" est toujours invariable. C'est la *fuite* immédiate et précipitée. Cette attitude *impliquant l'interruption de leurs activités* est parfois renforcée de diverses mesures de sécurité visant à la mise "hors course" du témoin importun, soit en l'aveuglant, soit en le paralysant. Dans les cas de paralysie, il est bon de remarquer que le départ peut être différé (cas de Valensole dans lequel M. Masse resta paralysé de longues minutes en présence des "Extraterrestres" et de leur engin, mais n'en fut pas plus avancé pour autant).

Qu'il nous soit permis d'ouvrir une parenthèse au sujet de ces réactions de fuite immédiate. Bien que hors de propos, la remarque qui va suivre nous a semblé assez intéressante pour être signalée, d'autant plus que, en ce qui concerne les "Soucoupes Volantes", tout se tient.

- Il apparaît comme évident que les activités déployées sur notre sol par les "Extraterrestres" sont susceptibles d'être interrompues à n'importe quelle phase de leur développement et ce, apparemment, sans préjudices, dangers ou conséquences fâcheuses pour qui que ce soit.

- Elles entrent donc dans une forme *bien particulière* de programme et ce point, nous semble-t-il, mériterait d'être étudié en détail par des spécialistes de la programmation. En effet, l'échec total ou partiel de ces manœuvres (provoqué par l'intervention inopinée du témoin) semble prévu et forcément pallié à un niveau qui nous échappe. Les "Extraterrestres" semblent avoir parfaitement adapté leurs programmes et leurs méthodes à un état de fait particulièrement désavantageux pour eux. Jamais on ne les vit déployer au sol un important et encombrant matériel qu'ils auraient risqué d'être contraints d'abandonner derrière eux... Faut-il en conclure que les "Soucoupes Volantes" ne sont pas seulement des véhicules mais aussi et surtout de véritables *laboratoires mobiles* adaptés chaque fois à un type de mission bien particulier?...

Et puisque nous en sommes aux parenthèses, exprimons encore la remarque suivante:

La paralysie (que nous abordons en détail dans l'étude publiée dans ce numéro), ne saurait être considérée comme un outil. Elle apparaît plutôt comme un palliatif extrême, une mesure de dernier recours. En effet, elle ne fut utilisée qu'exceptionnellement, dans des cas de "légitime défense" (Tentative de capture par M. Dewilde le 10/09/1954 à Quarouble, tentative d'approche par J. Goujon le 30/09/1954 à Coulommiers-Voisin...) ou pour "couvrir une fuite". C'est pour le moins stupéfiant! En effet, en elle, les "Extraterrestres" disposent d'une "arme absolue". Or, tout porte à croire qu'ils désirent oeuvrer en toute quiétude sur notre sol. Ils pourraient donc fort bien, ils en ont les moyens, paralyser tous les humains d'une région donnée puis s'y poser en paix pour accomplir sans risque leur mission. *Pourquoi ne le firent-ils jamais?* Nous n'en savons rien. Mais ce dont nous sommes certains, c'est que jamais aucun témoin ne fut paralysé *avant* un atterrissage... Il y a là de quoi méditer...

Fermions la parenthèse.

Nous sommes donc parvenus à la situation suivante:

Les "Extraterrestres" seraient désireux de nous dissimuler leurs occupations. Lorsqu'ils se font prendre "la main dans le sac", ils choisissent toujours la fuite.

Cela laisse supposer qu'ils ne sont pas infailibles. De plus, leur fuite peut avoir une autre raison. Peut-être possèdent-ils, eux ou leur "Soucoupe Volante", un point faible qui pourrait les mettre à notre

merci si nous venions à le découvrir. C'est pour cette raison qu'ils se dissimuleraient. Ce qui est assez logique!

Toujours est-il que, malgré tous leurs efforts, ils ne peuvent empêcher de se faire fortuitement découvrir.

☺ Limiter les dégâts

Faute de pouvoir se rendre parfaitement "invisibles", il est logique de penser que les "Extraterrestres" aient fait porter tous leurs efforts dans la recherche d'une solution leur apportant le maximum d'avantages.

La première solution qui vient à l'esprit est de dire qu'ils choisissent de se manifester dans les lieux *déserts*. Cette supposition est confirmée par les recherches de J. Vallée qui a démontré que la densité des observations de "Soucoupes Volantes" était inversement proportionnelle à la densité démographique.

Mais que faire lorsqu'il est nécessaire de pénétrer dans une zone à forte densité de population?

La solution la plus simple consiste à choisir l'heure la plus favorable, c'est-à-dire celle pendant laquelle les gens dorment. Et le fait est que la quasi-totalité des apparitions de "Soucoupes Volantes" est nocturne (surtout localisée à l'aube et au crépuscule car, au milieu de la nuit, les témoins ne sont pas là pour observer, justement, ils dorment).

Mais, nous fera-t-on remarquer, les "Soucoupes Volantes" sont en général lumineuses. Apparaître de nuit constitue pour elles un énorme risque de se faire repérer.

C'est certain. Mais depuis la fameuse nouvelle "La Lettre Volée", d'E.A. Poe, chacun sait bien que le meilleur moyen de passer totalement inaperçu est justement de se montrer au grand jour!

Homomorphisme, Homochromie et mimétisme

La question est maintenant de savoir jusqu'à quelles limites les "Extraterrestres" et leurs appareils sont capables de s'intégrer et de se fondre dans notre environnement.

09/07/1970 Evillers (Doubs)

Ce jeudi-là, vers 22 h. 45, Mlle Henriette Lacoste se précipita chez M. Tyrode, enquêteur à "Lumières dans la Nuit" en l'invitant à venir chasser la "Soucoupe Volante" qui se trouvait au-dessus du village. Dehors, il n'y avait plus rien et M. Tyrode était convaincu que le témoin avait vu la lune, bien que cette dernière se fut couchée ce jour-là à 22 h. 30. Mlle Lacoste insista et elle convainquit M. Tyrode de la suivre. Tous deux se rendirent en voiture sur un point élevé de la commune et découvrirent dans la vallée, basse sur l'horizon, une énorme LUNE bien jaune et bien ronde qui semblait les narguer. Ils l'observèrent pendant une demi-heure sans qu'elle ait paru descendre sur l'horizon. Lassés et déçus, les deux témoins rentrèrent chez eux. (L.D.L.N., communiqué de M. Tyrode).

Ce n'est que plus tard que M. Tyrode réagit en se rendant compte que cette nuit-là, la lune non seulement se couchait à 22 h. 30, mais que, vieille de 6 jours, elle avait alors la forme d'un mince croissant.

Ce qu'observèrent M. Tyrode et Mlle Lacoste ne pouvait donc pas être la lune. Il n'en demeure pas moins que plusieurs témoins, dont un spécialiste de l'étude des "Soucoupes Volantes", furent bel et bien abusés par un objet qui ressemblait à...

Nous avons là un remarquable phénomène de mimétisme.

L'objet observé imita la lune à la perfection. D'abord par sa forme ronde (peut-être une sphère ou un disque vu par dessous), ensuite par sa couleur jaune (si l'objet était apparu vert ou bleu, l'illusion aurait été aussitôt détruite) et enfin par son comportement d'une immobilité parfaite (le déplacement de la lune n'est pas perceptible à l'œil nu).

Les "Soucoupes Volantes" disposent donc là d'un merveilleux moyen de passer inaperçues. De nos jours, *qui* fait attention à la lune, *qui* connaît ses heures de lever et de coucher, *qui* connaît sa phase, et surtout *qui scrute le ciel à la recherche d'une possible anomalie?*

Un appareil sphérique peut donc stationner aussi longtemps qu'il le désire au-dessus d'un point précis de notre territoire. Il doit juste veiller à n'être pas trop lumineux et surtout à se maintenir à une altitude convenable (environ 1 km. pour un engin de 10 m. de diamètre). En effet, trop bas, un tel objet apparaîtrait trop gros et trop haut, il paraîtrait trop petit, ce qui inmanquablement détruirait l'illusion.

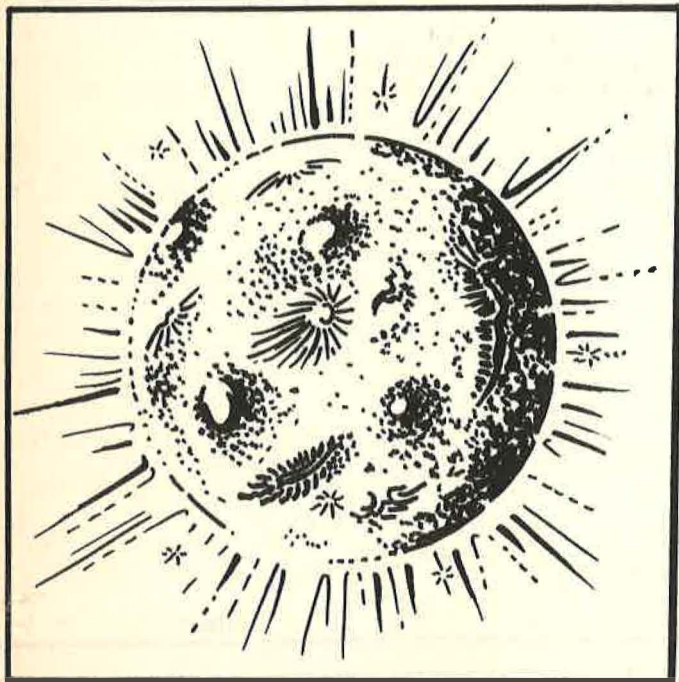
Quels sont les inconvénients de cette technique?

Le plus important est que la lune réelle soit elle aussi visible. Deux lunes! Cela ne manquerait pas d'attirer l'attention des témoins. Cet inconvénient peut facilement être évité. Il suffit de choisir le jour convenable. Et puis même...

Un de nos amis circulait un nuit en voiture. Il est incapable d'en préciser la date. Il y avait clair de lune. Pourtant, au bout d'un moment, il se rendit compte que les ombres étaient bizarres, tout à fait comme s'il y avait eu deux sources lumineuses. La lune devait se trouver à droite de la route et pourtant, une forte lumière venait de la gauche. Notre ami regarda à gauche et vit... la lune! Il se dit qu'il avait dû se tromper dans ses estimations. Pourtant cette erreur de sa part le tracassait. Voulant en avoir le cœur net, il décida de s'arrêter. Il commença à ralentir et c'est alors qu'il constata que quelque chose s'éteignait, l'ombre devenant plus épaisse. Une fois arrêté, il regarda le ciel et vit la lune... à droite de la route.

Il avait fugitivement pris conscience de la présence de DEUX lunes, mais il n'avait pu en observer davantage. Quant au mystérieux objet qui avait pris le parti de s'éteindre, il ressemblait tout simplement à... la lune!

Un autre inconvénient de cette imitation de la lune se présente lorsque l'appareil, ayant achevé sa mission, doit alors s'en aller. Toutefois, cet inconvénient est bien faible. Le départ correspondant à la fin



Aspect "lunaire" d'une sphère lumineuse qui, pendant trois jours consécutifs (14-15-16 septembre 1972) effectua un parcours erratique à basse altitude au-dessus de Commeny (Allier) et qui, durant trois quarts d'heure, fut observée à la longue vue (X 25) par les sept membres de la famille Degardin. (Document personnel d'après croquis d'un des témoins)

de la mission, le fait d'être ou non découvert à ce moment-là ne revêt plus guère d'importance... Et puis, il faut bien aussi tenir compte des "Soucoupes Volantes" qui savent s'éteindre ou s'évanouir sur place.

Le problème n'est pas là!

Le seul vrai problème est le suivant: Combien de "Soucoupes Volan-

tes" stationnaires dans le ciel nocturne furent-elles prises pour la lune? Nous ne le saurons jamais...

Nous-mêmes, nous n'y attachâmes pas toujours toute l'attention qui aurait été nécessaire. Combien de témoins ne nous ont-ils pas avoué avoir observé tel jour une lune "bizarre"... Nous mîmes cela sur le compte d'un banal phénomène atmosphérique de réfraction. Nous avons eu tort et, dorénavant, nous attacherons plus d'importance aux témoignages de ce type, de même que nous invitons le lecteur à porter un minimum d'attention à la "Blonde Phébé"!

Complément d'étude:

Nous ne venons de parler que des fausses et vraies lunes *rondes*! Mais la lune n'apparaît pas toujours sous la forme d'un disque. Le croissant de lune est aussi courant! Est-ce que, par hasard, les "Soucoupes Volantes"...

Et bien oui!

..11/1970 Maubeuge.

Un samedi soir de novembre 1970, vers 22 h. 45, Mme Plichon revenait d'une séance de cinéma accompagnée de son fils de 11 ans. Elle vit en rentrant chez elle un curieux quartier de lune avec ses deux cornes tournées vers la droite (dernier quartier). Ce qui la frappa le plus, c'est que sous la corne inférieure, il y avait comme un petit bouton. Son fils constata lui aussi l'étrange astre des nuits. Deux minutes plus tard, le "bouton" se détacha de sous la corne et se mit à descendre lentement. Au bout de 7 à 8 min., la petite boule s'immobilisa au-dessus de l'horizon, resta immobile 7 à 8 min., puis plongea à vive allure derrière une haie de peupliers...

Or, le premier samedi de novembre, la lune était couchée bien avant l'observation, le deuxième samedi, elle était à son premier quartier (cornes tournées vers la gauche), et les autres samedis, elle était invisible à l'heure de l'observation: soit couchée avant, soit levée après. Le seul samedi où elle était donc visible était le 07/11, mais à son premier quartier et de plus, ce samedi-là, le ciel était couvert. (Enquête de MM. Bigorne, Doise et Mathieu, L.D.L.N., N120, p. 14/15).

Ce n'est pas la première fois que des "objets" en forme de croissant sont observés, comme quoi les "Soucoupes Volantes" sont capables de revêtir bien des formes.

Nous pensons que l'homme n'est pas assez observateur et qu'il perd ainsi un grand nombre de possibilités qui lui sont offertes. Toujours est-il que les "Soucoupes Volantes" ont trouvé un excellent moyen de stationner au-dessus d'un point précis de notre territoire sans pour autant attirer notre attention sur leur présence.

Nous le répétons: il convient avant tout d'ouvrir l'oeil... et le bon!

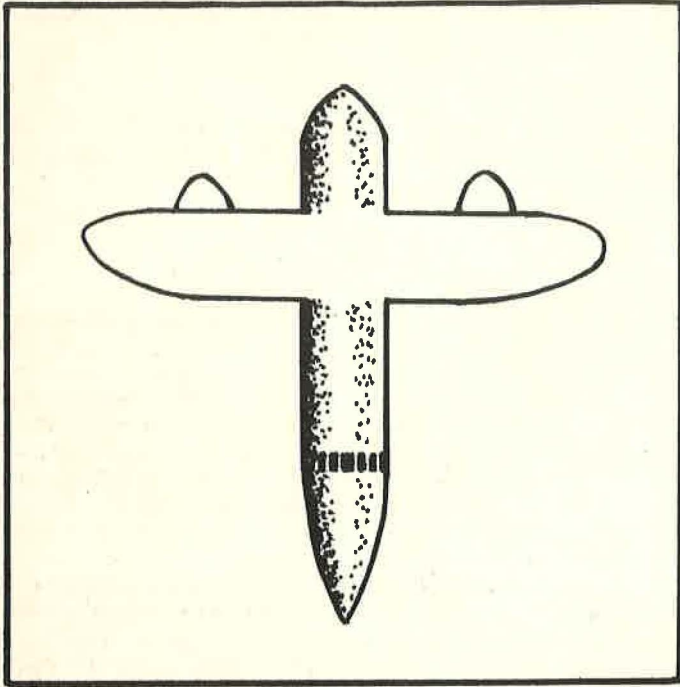
Homomorphisme sans plus...

Il serait naïf de croire que les "Soucoupes Volantes" seraient uniquement en mesure de se faire passer à nos yeux pour le satellite naturel de la terre. Leurs "déguisements" peuvent parfois être beaucoup plus raffinés, ainsi que le prouve l'exemple suivant:

11/07/1970 Rive de Gier (Loire).

Ce matin-là, vers 5 h., M. Chantemesse se rendait à son travail à la S.N.C.F. où il occupe un emploi de sécurité. Soudain, en arrivant sur la commune de Grand-Croix, il eut la surprise de découvrir un avion qui *stationnait, immobile* dans le ciel. Comme le témoin roulait en voiture, il ne pouvait être certain de la totale immobilité de l'appareil, c'est pourquoi il décida de s'arrêter. Il stoppa son véhicule à la verticale de l'étrange avion afin de se trouver dans de bonnes conditions d'observation. L'avion (?) n'était pas très haut (500 à 600m. d'altitude). Il était de couleur grise uniforme avec toutefois un cercle orange faisant le tour de l'arrière du fuselage. Sur les ailes (?), les deux moteurs (?) étaient parfaitement visibles, mais chose curieuse, l'arrière du fuselage ne portait pas d'empennage (et peut-être pas de dérive, ce qui est assez difficile à affirmer, étant donné que le témoin se trouvait juste en-dessous de l'appareil). Ce bimoteur (?) semblait stationner depuis un bon moment et ce dans le plus parfait *silence*. Le

témoin l'observa pendant 7 min. (3 en voiture et 4 au sol) au bout desquelles l'engin émit un faible bourdonnement et s'éloigna lentement en direction de Saint-Galmier. Il y eut de nombreux autres témoins, mais M. Chantemesse, pressé par le temps, ne put les interroger ni relever leur identité. (L.D.L.N.).



Face inférieure de "l'avion" immobile observé le 17 juillet 1970 à Rive-de-Gier par M. Chantemesse. (L.D.L.N.).

Nous savons bien que des pilotes d'essais et certains as de la voltige aérienne sont capables d'accomplir de véritables prouesses avec les avions qui leur sont confiés. Nous en avons même admiré quelques-uns effectivement capables d'immobiliser *quelques secondes* leur appareil en le cabrant en plein ciel et en faisant hurler les moteurs à pleine puissance. Quant à réussir une performance identique à celle observée par M. Chantemesse... Nous avons interrogé de nombreux pilotes chevronnés qui tous nous ont répondu, avec un sourire ironique au coin des lèvres, en nous faisant remarquer que le témoin devait avoir rêvé (ou avoir bien bu) car une telle chose était tout simplement *impossible*. Précisons encore que ces spécialistes de l'aéronautique n'ont pas non plus manqué de nous faire remarquer qu'un avion sans dérive et sans empennage, "ça n'existait pas..." et que si un fou voulait s'amuser à en construire un, rien ne l'en empêcherait, mais il serait bien incapable par la suite de lui faire quitter le sol."

M. Chantemesse observa donc une *apparence* d'avion. Selon nous, il s'agissait en fait bel et bien d'un "Cigare Volant" camouflé. Mais dans ce cas précis, les "Extraterrestres" pêchèrent par excès de zèle. Leur camouflage était parfait du point de vue forme (homomorphisme) mais ils commirent une grave erreur de comportement. Si les "Soucoupes et Cigares Volants" sont capables de s'immobiliser en plein ciel, il n'en est pas de même de nos simples avions. L'idée était bonne, mais la réalisation défectueuse. C'est d'ailleurs cette "erreur" qui permit d'éventer la supercherie.

Car ne nous leurrions pas, si l'objet de Rive de Gier n'était pas apparu en période d'immobilisation mais uniquement en déplacement, il est certain que le témoin n'y aurait vu que de feu! Seules les anomalies sont perceptibles.

Alors, là encore, la question se pose: Combien de "Cigares Volants" ainsi déguisés ont pu évoluer et évoluent encore en toute quiétude dans notre ciel?

Seule une surveillance attentive pourra peut-être nous permettre de déceler certains faits de ce type.

Une apparence de lune permet de camoufler les vols stationnaires nocturnes. Une silhouette d'avion permet de dissimuler les passages dans notre ciel... Mais il reste encore le problème des atterrissages...

Le nec plus ultra!

Comment atterrir sans se faire remarquer et vaquer au sol en toute quiétude?

Les faits répondent d'eux-mêmes à cette question.

..11/1957 ou 1958 Morez (Jura).

Ce jour-là, au début du mois, vers 23 h. 15, M. et Mme XXX (Instituteurs qui désirent garder l'anonymat), rentraient d'une séance de cinéma à Morez. Les deux témoins roulaient sur la D69. Soudain, Mme XXX montra à son mari la voie de chemin de fer visible dans la vallée entre les villages de Tancua et Les Bucleys d'Aval. Sur la voie stationnait un train. Les deux témoins s'arrêtèrent et descendirent observer ce train insolite. En effet, à cette heure, il ne devait y avoir aucun passage et le véhicule était immobile. M. et Mme XXX pensèrent tout de suite à un accident ferroviaire. En fait, il ne s'agissait pas d'un train mais d'un simple wagon (ou autorail) isolé. Les témoins voyaient un long rectangle sombre dont la partie supérieure était éclairée de carreaux lumineux comme des fenêtres. Fait étrange, ces ouvertures laissaient filtrer une lumière rouge vif. Les deux témoins furent pris d'une bizarre impression de malaise renforcée par le silence de la nuit en ces lieux déserts... Impression qui se renforça et tourna à la panique lorsque les braves instituteurs virent le "wagon" s'élever lentement au-dessus de la voie et venir droit sur eux pour passer en silence à moins de 100 m. de leur tête. (L.D.L.N.)

Plusieurs "Cigares Volants" à fenêtres avaient déjà été comparés à des wagons de chemin de fer.

De nombreux témoignages faisaient état d'atterrissages d'engins de formes diverses sur des voies ferrées (pour lesquelles les "Extraterrestres" semblent porter le plus vif intérêt)...

Mais ce cas de Morez est bien actuellement le seul réunissant en un mimétisme parfait les deux éléments!

Le "wagon" passa bel et bien inaperçu (puisque pris pour un authentique wagon) jusqu'à son envol une fois sa mission au sol achevée. Et sans l'esprit d'observation aiguisé de M. et Mme XXX qui passèrent par hasard à cet endroit et en cet instant, il est bien certain que personne n'aurait rien remarqué.

Dans le même ordre d'idée, et bien que nous ne possédions à ce sujet aucun exemple précis, rien n'interdit de penser que le même appareil (ou un appareil très semblable) posé sur une route aurait facilement pu être pris pour un autobus...

Ces quelques exemples choisis parmi beaucoup d'autres montrent plus qu'il n'est nécessaire que les "Extraterrestres" savent faire preuve de suffisamment d'astuce pour se dissimuler lorsqu'ils en éprouvent la nécessité.

NOTE DE L'OPPOSITION:

"Puisque le système de camouflage des "Soucoupes Volantes" semble si parfait et si efficace, on se demande bien pourquoi elles ne l'utilisent pas à toutes les fois. Si elles prenaient toutes la vague apparence d'un avion ou d'un hélicoptère, il est bien certain qu'elles n'auraient aucune chance de se faire repérer... C'est pourtant la solution logique... qui justement, du fait qu'elle n'est pas utilisée à chaque fois, démontre bien que les "Soucoupes Volantes" ne sont que des phantasmes qui n'existent que dans l'imagination de ceux qui croient les voir..."

Nous ferons grâce au lecteur de la longue discussion qui s'en suivit. Toutefois, nous ferons remarquer au "contradictoire de service" que cette objection ne nous avait pas non plus échappé. En effet, nous nous sommes aussi demandé pourquoi la majorité des "Soucoupes Volantes" apparaissait sous la forme "anormale" d'un disque ou d'une sphère... Nous pensons même avoir découvert ce qui pourrait être la réponse.

Nous sommes intimement convaincus que, dans la majorité des cas, les "Soucoupes Volantes" ne sont pas libres de choisir n'importe quelle forme, mais qu'au contraire, elles sont astreintes à se limiter à un nombre extrêmement réduit de structures externes. Nous n'affirmons pas cela à la légère, nous avons des "preuves" solides... Mais cela est une autre histoire dont nous parlerons peut-être un jour prochain. Il sera alors question de traces inexplicables au sol, de trains d'atterrissage rétractables, de champs de force enveloppants et de champs de force moulants, de déformation des lignes de force... etc., car, là encore, tout se tient!

Pour en revenir aux exemples de mimétisme que nous avons choisis, nous dirons qu'ils demeurent tout de même assez exceptionnels. Certains ne manqueront pas de nous demander pourquoi ils ne sont pas plus nombreux?

A cela, nous apporterons une réponse *évidente*: Si de tels systèmes de camouflage ne furent pas plus souvent observés, c'est peut-être justement parce que les nombreuses autres fois où ils furent mis en oeuvre, ils atteignirent parfaitement le but qui leur était fixé: *être invisibles à nos yeux humains*.

Et pour répondre à l'énoncé formulé au début de cette étude, nous dirons qu'il n'est certainement pas question de savoir pourquoi les "Soucoupes Volantes" ne se montrent pas plus "ouvertement". En fait, il se pourrait fort bien qu'elles ne se montrent jamais! Elles seraient simplement parfois découvertes lorsqu'elles commettent une faute ou une erreur. Nous n'aurions conscience que de leurs *échecs*... ou de leurs manifestations sans importance.

Une bonne et profitable observation des "Soucoupes Volantes" doit peut-être commencer par une minutieuse observation du monde qui nous entoure et qui nous semble d'autant plus banal que, dans notre vain orgueil humain, nous nous imaginons chaque jour le mieux connaître.

Maintenant que cette possibilité est "dénoncée", il convient de voir quelle attitude adopter pour l'avenir. Le tout n'est pas de constater, encore faut-il avoir la force et le courage d'agir en conséquence.

Quelques conseils pour conclure

Nous espérons que cette rapide étude aura ouvert les yeux (façon de parler) à tous ceux qui se passionnent pour le problème. Nous avons montré du doigt quelques "masques" que les "Soucoupes Volantes" semblaient affectionner... Mais, est-ce que ce sont les seuls?

Nous ne le pensons pas! En effet, nous n'oublions pas que, très souvent, les témoins commencèrent par prendre les "Soucoupes Volantes" qui pour des meules de foin, qui pour des charrettes, qui pour des véhicules accidentés ou non... Et ce ne fut que parce que l'observation se prolongea un peu qu'ils purent rectifier leur méprise (surtout lorsqu'ils virent la "meule de foin" s'envoler sous leur nez). Toujours est-il que les témoins ont *naturellement tendance* à assimiler un élément inconnu (la "Soucoupe Volante") à un élément naturel et normal de leur environnement. Le mimétisme n'a donc aucune raison d'être "poussé jusqu'à la perfection" pour avoir toutes les chances de marcher.

Tout d'abord, il faut donc se montrer particulièrement attentif. Mais attention!

ATTENTION! Il ne faudrait surtout pas tomber dans l'excès contraire consistant à voir des "Soucoupes Volantes" partout! Ce serait encore pire.

Il est une chose que chacun peut faire. Nous conseillons vivement à tous les chercheurs et enquêteurs de se constituer une collection aussi vaste que possible du calendrier des P et T. Les phases de la lune ainsi que ses heures de lever et de coucher y sont toutes portées.

Donc, lorsqu'un témoin leur dira avoir remarqué une lune un peu grosse, ou un peu petite, ou un peu trop rouge, ou un peu trop lumineuse, ou un peu... bizarre... Qu'ils commencent donc à vérifier si, ce jour-là et à cette heure précise, la lune pouvait être visible en ces lieux... Et si oui, sous quelle forme...

Après, si cette vérification se révèle négative, mais *après seulement*, ils pourront conclure que le témoin a vraisemblablement mal vu, ou a été abusé par un phénomène atmosphérique particulier.

Un autre exemple:

Tout le monde a entendu parler des différents types de détecteurs (magnétiques et autres) de "Soucoupes Volantes". Officiellement, il n'y a que dans 18% des cas où ils ont sonné qu'ils ont permis l'observation d'un objet anormal.

Ce qui, en clair, veut donc dire que dans 82% des cas, les possesseurs de ces appareils rentrèrent chez eux, déçus de n'avoir rien pu observer... Oui, mais prirent-ils la peine de regarder tout simplement la lune... Et de vérifier, si elle était présente, la possibilité qu'elle avait de se trouver là...

Nous n'en dirons pas plus, nous ne voulons pas donner de faux espoirs, mais nous restons convaincus qu'une telle recherche ne manquera pas de se révéler profitable.

Il est encore une remarque que nous voudrions formuler. Il va de soi qu'une "Soucoupe Volante" évoluant de nuit à très haute altitude peut facilement se faire prendre pour une étoile. Il ne faut pas vouloir à tout prix voir là un phénomène de mimétisme. Et puis, pour déceler la supercherie, il faudrait être particulièrement doué en astronomie (pour identifier une étoile en trop) et en astronautique (pour ne pas se laisser abuser par un satellite artificiel). De toute façon, cette tâche est entreprise par le groupe RESUFO, dirigé par M. Michel Monerie, qui se charge de photographier régulièrement le ciel.

Et pour le mot de la fin, nous citerons un vieux dicton dont le bon sens nous semble tout à fait de circonstance: "Il ne faut jamais se fier aux apparences!"... Et moins que jamais en ce qui concerne les "Soucoupes Volantes".

Puisse notre travail être profitable et permettre la découverte de nombreux autres faits. Nous n'en souhaitons pas plus!

ADDITIF À L'ÉTUDE SUR LE MIMÉTISME

PAR B. ET E. DE
L'ÉQUIPE
G.A.B.R.I.E.L.

L'étude sur le "Mimétisme ou l'art de passer inaperçu", à laquelle nous avons apporté notre contribution, pour intéressante qu'elle soit, nous a paru encore bien "superficielle". Nous pensons qu'il est indispensable de mettre les choses au point. Aussi nous sommes-nous dévoués à aller beaucoup plus loin. C'est en fait le problème de l'observation pure et simple qui se trouve posé. Et qui dit observation dit *perception* avec toutes les implications qu'entraîne ce mot qui se définit aussi bien en biologie qu'en physiologie ou en philosophie... C'est plus particulièrement à l'aspect bio-physiologique des choses que nous allons nous attacher. L'homme voit ou *croit* voir la réalité qui l'entoure. Encore faudrait-il savoir *comment* fonctionne la perception visuelle et quelles en sont les limites et les imperfections. Nous ne voudrions pas nous livrer à un "monologue de cuistrerie scientifique"; aussi allons-nous essayer d'exprimer le plus clairement possible des choses qui sont en fait extraordinairement compliquées, à tel point que les chercheurs modernes commencent seulement à en prendre conscience et ne savent encore sur elles que bien peu de choses.

Comment et pourquoi voyons-nous?

La question est tellement vaste que nous ne ferons que la survoler. Les lecteurs qui seraient intéressés par le sujet pourront toujours se reporter à des ouvrages de vulgarisation scientifique. Avant même de répondre, il nous faut d'abord bien limiter notre sujet, c'est pourquoi nous ne nous attacherons qu'à la vision dans de très bonnes conditions. Dressons donc tout de suite la liste des mauvaises conditions que nous éliminons:

Dans les phénomènes de vision, l'image renversée du monde extérieur se forme sur notre rétine, c'est-à-dire sur une mosaïque de millions de cellules visuelles en cônes ou en bâtonnets qui tapissent le fond de notre oeil. Chacune de ces cellules reçoit donc une certaine quantité de lumière colorée correspondant à un minuscule fragment de l'image totale. Cette infime quantité de lumière déclenche un influx nerveux qui est relayé jusqu'au cerveau où naissent les phénomènes de vision proprement dite, c'est-à-dire le déchiffrement des informations brutes reçues en vue de la perception, autrement dit de la compréhension du monde. C'est donc une certaine quantité de rayonnement électromagnétique reçue (lumière) qui permet de voir. Mais cette quantité reçue doit satisfaire à certaines conditions qui déterminent les limites de la vision.

1. Notre oeil n'est sensible qu'à une bande extrêmement réduite de longueurs d'ondes électromagnétiques. Chacune de ces longueurs d'ondes produit une impression colorée particulière et toutes mélangées, elles reconstituent la lumière dite "blanche". Mais nous sommes dans l'incapacité de percevoir les radiations en-deçà du rouge (les infra-rouges) ou au-delà du violet (les ultra-violets). Nous supposons donc une lumière appartenant au spectre visible, c'est-à-dire entre le rouge et le violet et nous éliminerons toutes les autres radiations.

2. Notre oeil n'est sensible qu'à une gamme très réduite d'intensités lumineuses. Au-dessous d'un certain seuil, nous ne percevons rien (obscurité) alors qu'une chouette, mise dans les mêmes conditions, serait encore capable de voir. Si l'intensité lumineuse est insuffisante (vision nocturne) nous sommes dans l'incapacité de distinguer parfaitement les formes et les couleurs (ne dit-on pas "La nuit tous les chats sont gris") et nous ne voyons que vaguement un monde en noir et blanc avec toutes les gammes de gris intermédiaires. Par contre, si l'intensité lumineuse reçue est trop forte, il se produit le phénomène de l'aveuglement. Nous considérerons donc une intensité lumineuse suffisante (pour rendre perceptibles aussi bien les détails des formes que les couleurs) mais non gênante (car trop forte).

Outre ces conditions purement lumineuses, il en est d'autres tout aussi importantes.

3. Notre oeil n'est efficace que dans une fourchette très réduite de distances. Trop près (moins de 10 cm.), nous voyons flou pour des raisons purement "optiques". Trop loin, et à condition d'avoir une bonne vue, nous croyons avoir une vision nette. Ce n'est qu'une apparence. Notre oeil possède un certain pouvoir séparateur (dépendant du nombre de cellules rétiniennes reliées à chaque cellule intermédiaire de la rétine, et non comme on a tendance à le croire du nombre total de cellules de la rétine). Il est nécessaire que, pour distinguer deux points séparés, nous les voyions sous un angle minimum en-dessous duquel ils se confondent. A 10 m., il est parfaitement possible d'avoir une image nette d'une feuille de papier de journal, ce qui ne veut pas dire pour autant qu'il soit possible de lire ce qui est écrit dessus! Chose qu'un aigle saurait faire... s'il savait lire! Nous admettons donc une vision à une distance raisonnable pour que la forme vue soit intégralement perçue, c'est-à-dire aussi bien l'ensemble que les détails indispensables à toute bonne compréhension.

4. Notre oeil n'est sensible qu'à certaine étendue de durée. Un phénomène trop rapide n'est pas perçu. Il faut un nombre minimum de centièmes de seconde pour lire un mot donné. Il faut plus d'une seconde pour distinguer 10 points sur une surface (les dénombrer). Certains phénomènes trop rapides sont "invisibles". Un tube d'éclairage au néon s'allume et s'éteint 50 fois par seconde. Aucun homme n'est capable d'en prendre conscience (alors qu'une abeille le voit très distinctement clignoter). Un phénomène trop lent devient "imperceptible". Personne n'est capable de "voir" avancer l'aiguille des heures

sur le cadran d'une montre. Nous ne tiendrons donc compte que des phénomènes ayant une étendue temporelle perceptible.

Voilà donc éliminées toutes les "mauvaises conditions" de vision. Il ne reste plus que les bonnes (à condition bien sûr de ne considérer qu'un oeil en bonne santé et en bon état de fonctionnement mais il nous semble que chaque lecteur avait déjà compris cela). Revenons-en donc à notre problème:

Comment et pourquoi voyons-nous?

Nous avons déjà dit que l'image renversée du monde extérieur qui se forme sur notre rétine était "transmise" au cerveau sous la forme d'influx nerveux. C'est notre cerveau qui nous permet d'obtenir du monde une image à l'endroit, en couleur et en relief. Nous voyons grâce à l'oeil mais surtout grâce au cerveau. Pour se faire une simple idée de la complexité des mécanismes cérébraux, il suffit de songer à des phénomènes pourtant apparemment très simples. Lorsque nous inclinons la tête sur le côté, il se forme une image penchée sur notre rétine, et pourtant notre cerveau ne s'y trompe pas, il continue à nous informer que le monde est resté bien droit. De même, lorsque nous bougeons la tête, le cerveau nous permet de voir un monde immobile alors que, pourtant, l'image rétinienne se déplace. Ce sont ces choses qui ne passent pas avec une caméra, appareil parfait du point de vue optique mais qui ne possède pas de cerveau. Voilà pourquoi les films d'amateurs donnent des images tremblantes et instables. Que notre cerveau puisse sans interruption, traiter et corriger des milliers d'informations par seconde, c'est tout simplement prodigieux.

Mais revenons-en à l'oeil et à la rétine. Dans les bonnes conditions que nous venons de définir plus haut, nous croyons voir le monde avec netteté et précision. Le bord de cette feuille de papier nous apparaît comme indiscutablement *rectiligne*. Et pourtant Des savants sont parvenus à explorer l'image rétinienne. Il se trouve que cette image qui se forme sur notre rétine est tout simplement "affreuse"! Les distorsions marginales sont énormes, les lignes droites apparaissent comme tordues dans tous les sens et les contours flous des objets se fondent et se confondent en de multiples couleurs inexistantes. Notre oeil déforme tout. Notre oeil est un défaut de la nature. Notre oeil est un organe "impossible" et pourtant, malgré cela, nous avons l'impression d'une vision nette. Cela, tout "simplement" parce que notre cerveau (encore lui) remet tout en ordre.

Nous n'expliquerons pas comment il s'y prend, pour la bonne raison que personne ne le sait. Qui plus est, les choses pas très simples jusque là vont encore se compliquer. Si nous considérons une ligne droite (le bord de cette feuille par exemple), notre rétine en donne au cerveau une image complètement tordue et le cerveau, avons-nous dit, la rétablit. Mais... Soit maintenant une ligne *tordue*, notre rétine va en donner une image aussi tordue que l'image de la ligne droite et pourtant, notre cerveau la rétablira en ligne tordue! A partir de *deux fausses informations identiques*, notre cerveau est donc capable de trier le vrai du faux! Comment s'y prend-il? Mystère complet! Mais il existe toutefois deux grandes thèses en présence.

Certains physiologistes prétendent que le cerveau acquiert son idée de la ligne droite de façon progressive, au cours du développement du nourrisson. Ils admettent qu'au moment où le bébé explore le monde avec tous ses sens et particulièrement le sens du toucher, il découvre la notion de ligne droite. Ensuite intervient le phénomène de la mémoire. Pour ces chercheurs, nous voyons *droit* le bord de cette page parce que nous avons appris et que nous savons déjà qu'il est droit. Pour eux, nous avons du monde l'image que nous avons progressivement appris à nous en faire.

A l'opposé, d'autres physiologistes sont convaincus que nous n'apprenons pas à voir le monde (et la ligne droite) mais que nous en avons une notion innée. La notion de ligne droite serait déjà dans notre cerveau depuis bien avant notre naissance. Ce serait presque un "instinct héréditaire" transmis par les gènes. Cette théorie n'est pas aussi invraisemblable qu'elle pourrait paraître puisque tous les animaux sans exception ont une connaissance innée des formes et des dessins colorés (parfois extrêmement compliqués) qui caractérisent sans confusion possible leurs congénaires, partenaires, rivaux, proies ou ennemis.

Quoi qu'il en soit, qu'elle soit innée ou apprise, la connaissance de la forme n'est possible que parce qu'il y a possibilité de différenciation. Un animal doit être capable de différencier un ennemi d'un partenaire. Si nous considérons un certain nombre de formes simples (figure 1, première ligne) il ne viendra à l'idée de personne de dire que ces formes sont identiques. C'est "évident". Et pourtant, si nous considérons une abeille (insecte social, quasi intelligent et pourvu d'un "langage" rudimentaire) pour elle, *toutes ces formes sont identiques!*

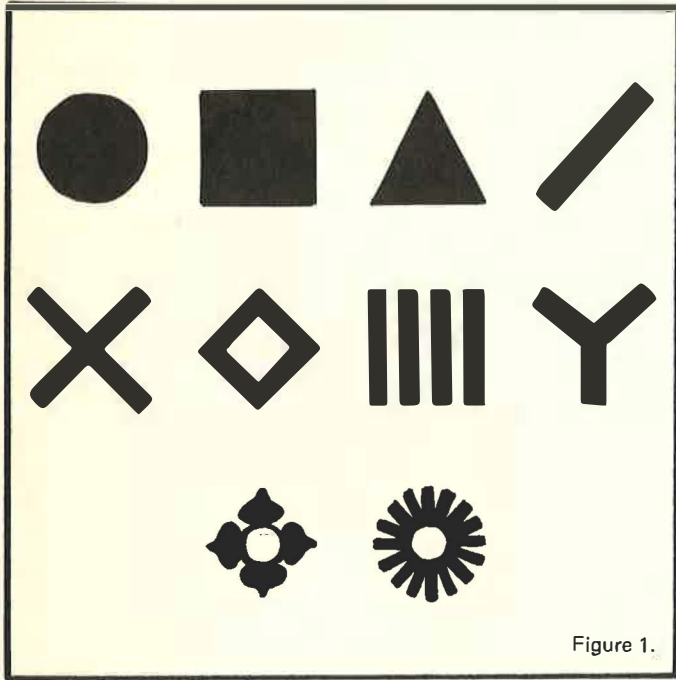


Figure 1.

C'est incroyable, mais c'est comme ça. De même, une abeille ne sera pas capable de faire la distinction entre les 5 formes de la seconde ligne. Pour elle, ce sera la même forme répétée 5 fois. En revanche, elle différenciera facilement les deux formes pourtant assez semblables de la dernière ligne. Les entomologistes ont fait cette découverte au sujet de la vision des abeilles, mais il y a tout lieu de croire que chez les animaux supérieurs et même chez l'homme, il existe aussi des "formes" que notre perception visuelle serait incapable de différencier, bien que ces "formes" soient totalement différentes. Malheureusement, nous sommes dans l'impossibilité totale d'explorer lesquelles. Seul un surhomme nous surpassant comme nous surpassons l'abeille serait en mesure de découvrir en nous les "objets" de nos confusions. Et pourtant, dieu sait si la "forme" a une importance considérable. Ainsi, il existe des formes simples qui sont de véritables stimulus capables de déclencher tout un comportement. Par exemple, le jeune goéland argenté, à peine sorti de l'oeuf, ne parvient pas encore à établir une corrélation parfaite entre ses besoins alimentaires et le bec de ses parents. Pourtant, il possède un instinct qui le pousse à reconnaître et à frapper du bec une petite tache rouge qui se trouve sous le bec des adultes et qui provoque chez eux le réflexe de régurgitation des poissons avalés. Ce besoin de picorer la tache rouge est si intense chez le jeune goéland que l'oisillon s'acharnera à donner des coups de bec à un objet en carton tenu par un expérimentateur, à condition que cet objet soit porteur de la fameuse tache rouge. Un élément minime peut donc avoir une importance considérable et déclencher tout un comportement consécutif à l'assimilation (fausse) d'un objet (truqué) à une notion. Le jeune goéland confond l'objet avec ses parents nourriciers uniquement en raison de la présence dans un cas comme dans l'autre d'une simple tache rouge.

Inversement, un comportement imité peut faire passer une fausse forme pour une vraie. Le samedi 1er avril 1972, à 15 h. 40, sur la seconde chaîne de télévision, dans la série "Les rendez-vous de l'aven-

ture", fut programmé un extraordinaire documentaire sur les "hommes oiseaux". Il s'agissait d'une tribu africaine, les Foulbés, dont les chasseurs utilisent une curieuse technique d'approche du gibier. Ces hommes se coiffent d'un casque évoquant vaguement la forme du cou et de la tête d'un calao (oiseau des savanes), puis, à quatre pattes, en inclinant parfois la tête afin d'imprimer à leur casque le mouvement d'un oiseau en train de picorer au sol. Ils approchent très lentement du troupeau de l'animal chassé. Leur avance est extrêmement lente et mesurée, mais combien efficace puisqu'elle leur permet d'approcher un animal sauvage à le toucher! Ainsi, pour faire plaisir aux deux explorateurs réalisateurs de l'émission, deux Foulbés s'amuseront à aller se promener au milieu d'un troupeau d'antilopes, puis approcheront avec autant de succès des éléphants et des girafes. Pourtant, il est indéniable que les yeux des antilopes, des éléphants et des girafes voyaient des hommes vaguement déguisés en oiseaux. Mais trompés par un comportement (celui du calao), leur raison animale ne leur permettait pas d'éventer la supercherie.

Où voulons-nous en venir avec toutes ces histoires de vision, d'abeilles, de goélands et de Foulbés déguisés? Tout cela semble bien éloigné du problème des "Soucoupes Volantes". Patience!

Nous avons insisté sur les "non-perceptions" et "fausses perceptions" du monde animal, simplement parce que nous, humains, nous les dominons et de ce fait, nous pouvons les constater. Cédons maintenant la parole au Docteur Jander:

"On ne peut assez souligner que la vue humaine est pleine de défauts... Nous ne voyons en fait, comme l'animal, qu'une partie du monde, quand bien même serait-elle plus grande. Notre vue est loin d'être parfaite. Il faudrait pour cela que notre cerveau soit trois fois plus gros, ou même davantage. Si nous pouvons nous considérer comme la plus parfaite des créatures sur cette terre, ayons l'humilité de reconnaître ouvertement que nous sommes encore très loin de la perfection idéale. Cela vaut pour nos activités visuelles comme pour toutes les autres." (Le merveilleux dans le règne animal, p. 55).

Oui mais, quel rapport avec les "Soucoupes Volantes", insistera le lecteur impatient. Et bien, nous dirons que le problème est le même. En effet, trop de chercheurs ont eu tendance à négliger le fait capital, à savoir que, dans toute observation, il y a deux bouts! D'un côté l'appareil observé et de l'autre l'homme avec toutes ses imperfections humaines, mais aussi et avant tout avec *toutes ses imperfections biologiques et physiologiques. L'homme incapable de voir correctement le monde qui l'entoure et qui est constamment contraint de faire appel à son cerveau et à sa raison* (soit à ses connaissances innées, soit à ses connaissances apprises et assimilées) *pour décoder et tenter de comprendre les informations "informes" que lui donnent ses sens.*

Or, quelle connaissance réelle avons-nous des "Soucoupes Volantes"? *AUCUNE!* Ni apprise, ni innée. Tout juste avons-nous collectionné des observations imparfaites et des faits disparates et incompréhensibles. Dans toutes les observations, les témoins furent pris au dépourvu. Chaque fois, c'était la première fois qu'ils voyaient ou qu'il leur arrivait un "truc" pareil.

Ajoutons à cela que, dans la majorité des cas, les observations eurent lieu dans les "mauvaises conditions" que nous avons pris la peine de laisser de côté au début de cet exposé (éloignement, obscurité, rapidité, émotion intense...) et n'oublions surtout pas que si la vision fut des plus imparfaites de la part du témoin, son récit souffre inévitablement lui aussi de tous les inconvénients attachés à la fragilité de tout témoignage humain (incompréhension de ce qui a été vu, oublis, éléments déformés, éléments rajoutés...),

Mais tout cela est un problème "psychologique" et non pas biologique. Il est du ressort des enquêteurs et nous n'avons pas à le développer ici. (Pour ceux qui sont intéressés, lire: "Les apparitions de Martiens" de M. Carrouges, Fayard, 1963. Seconde partie, p. 159 à 206).

En conséquence, nous pouvons dire que nous ne voyons les "Soucoupes Volantes" et leurs occupants que comme il nous est simplement possible de les voir. Nous en avons une vision *obligatoirement fausse*, plus ou moins "pré-conditionnée" par ce que nous savons

déjà du phénomène ou par la façon dont nous nous l'imaginons. Ce qui voudrait dire que les observations les plus "fiables" furent celles effectuées par des témoins "vierges", c'est-à-dire n'ayant jamais entendu parler de "Soucoupes Volantes" ou de "Martiens". Nous rejoignons là une idée chère à J. Vallée et G. Bowen qui tous deux pensent que nous ne verrions ces choses que comme nous nous attendons à les voir. Mais tandis qu'ils veulent voir dans ces phénomènes visuels une action volontaire *provoquée* par les occupants des "Soucoupes Volantes" dans le but de nous égarer, nous considérons quant à nous qu'il ne s'agit que d'une simple infirmité de nos sens et de notre raison.

Tout, en effet, porte à croire que les "Soucoupes Volantes" ne sont que le pâle reflet d'une réalité "autre et inaccessible". A tel point que certains témoins sont même incapables de trouver des mots pour décrire ce qu'ils ont vu. Lors d'une enquête auprès de M. Camille Carton, qui avait assisté à un atterrissage en novembre 1954 à Saint-Sylvain de Bellegarde (Creuse), le témoin nous déclara avoir vu au sol une forme "allongée" de la taille d'un veau. Nous lui demandâmes des précisions: Cette forme, était-elle régulière, plate, arrondie, pointue aux extrémités?... Il fut incapable de nous répondre. Bien qu'ayant parfaitement vu cette forme, il ne fut que capable de dire qu'elle était allongée (et ce n'était pas par défaut de mémoire mais bel et bien par défaut de compréhension de la dite forme dont la seule caractéristique "allongée" avait été retenue). Caractéristique elle-même peut-être fautive et conditionnée par le fait que le témoin avait d'abord commencé à prendre cette forme indescriptible pour un de ses veaux malade et couché (donc "allongé") au sol. Cet exemple est loin d'être unique et exceptionnels doivent être les enquêteurs qui n'ont jamais entendu un témoin leur dire: "Je ne sais pas comment vous expliquer.. Il n'y a pas de mot... Je n'ai pas compris... Ce n'est pas possible à dire...". A tel point qu'il semblerait nécessaire, sinon indispensable, de créer un nouveau vocabulaire propre à décrire les manifestations de "Soucoupes Volantes". Toujours à propos de cette impossibilité de décrire, il est assez symptomatique de constater que tous les témoins moins en sont toujours réduit à comparer ce qu'ils ont vu à des éléments simples de leur vie quotidienne ("On aurait dit une meule... Elle

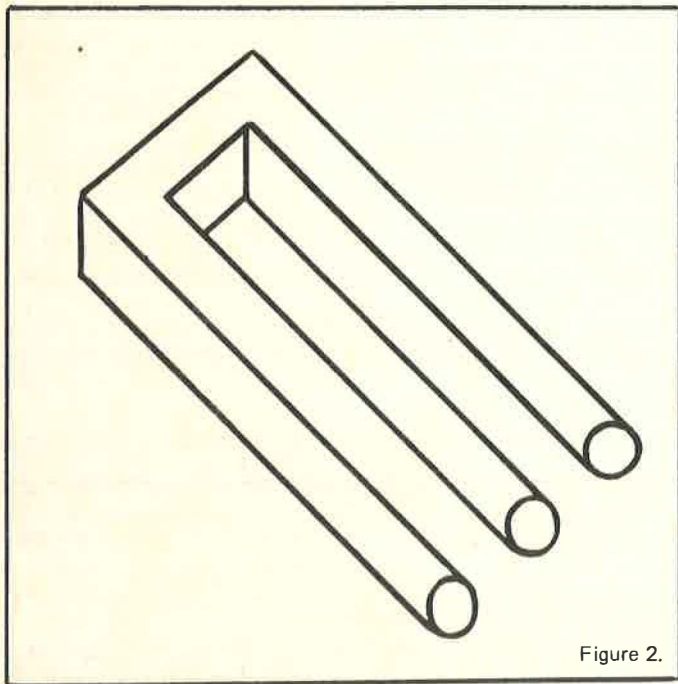


Figure 2.

ressemblait à une petite voiture... Dessus, il y avait comme des fenêtres...") A tel point qu'il est possible de se demander si à partir du moment où la comparaison a été "pensée", elle ne conditionne pas en la déformant toute la suite de l'observation.

Puisque nous nous sommes attachés au problème de la "forme", restons-y.

La première possibilité envisageable, la plus affolante mais aussi la plus logique, est celle consistant à dire que les "Soucoupes Volantes" ont une forme *non accessible* à l'observation et à la raison humaine. Dans ce cas, il n'y aurait pas "observation" mais simple "constat irraisonné d'un phénomène incompréhensible". Certains ne manqueront pas de nous faire remarquer que de telles "formes" n'existent pas. Ou encore que toutes les formes existantes sont accessibles à la raison humaine. Et ce ne sera pas la première fois (ni

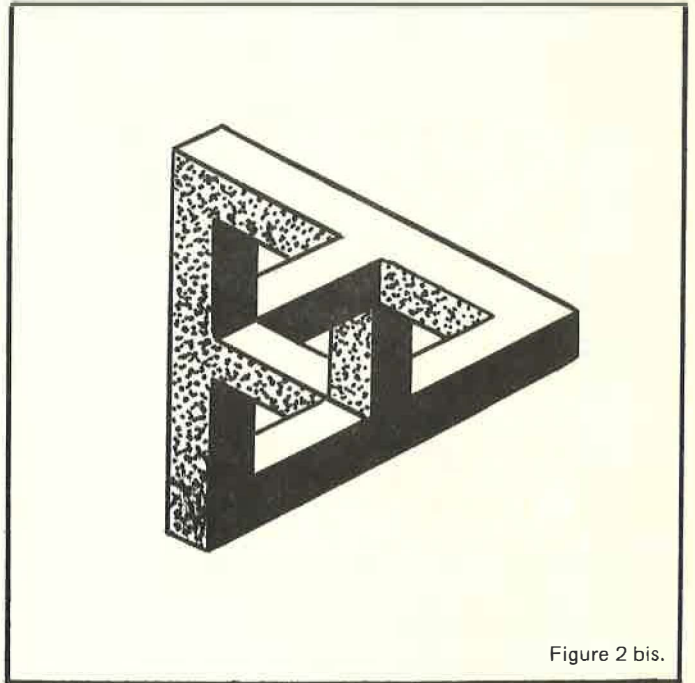


Figure 2 bis.

la dernière) fois que l'homme se considérera comme la mesure de l'univers. Pour ceux qui voudraient considérer l'homme comme le summum de la création, nous nous permettons simplement de leur soumettre les deux formes de la figure 2. Elles existent bien puisque nous les avons reproduites. Qu'ils essaient donc de les comprendre et de les raisonner. C'est impossible! Et pourtant, ce ne sont que deux simples paradoxes jouant sur les règles de la perspective.

Nous pouvons maintenant nous demander comment se comporterait la raison humaine face à une manifestation qui lui serait par essence inaccessible. De nombreux témoignages sont là pour nous permettre de nous en faire une idée. Il semblerait bien que la raison humaine ne voudrait pas rester impuissante. Faute de pouvoir comprendre l'*ensemble*, elle se raccrocherait à des *éléments* distincts qui lui seraient accessibles. A titre de comparaison, il est possible de dire que, faute de pouvoir comprendre la forme 1 de la figure 2, la raison peut se contenter d'en considérer soit une extrémité, soit l'autre. Chaque extrémité étant alors parfaitement compréhensible. Donc pour les "Soucoupes Volantes", il en serait de même. Nous n'en verrions qu'un aspect que nous identifierions à une sphère lumineuse, un disque de métal ou un cigare à hublots. Pour "expliquer" les "Soucoupes Volantes", Jung a un jour parlé d'archétypes. Mais il n'a pas voulu voir derrière le phénomène une réalité "matérielle et inaccessible". Nous pensons qu'une partie de la solution pourrait se trouver dans l'hypothèse de Jung. Faute de pouvoir comprendre une forme, notre raison se contenterait de l'assimiler à une forme "archétypique" comme celle de la sphère, du disque ou du cylindre.

Faute de pouvoir comprendre un "réel global", nous le fractionnerions en une suite sans lien de détails perceptibles, quitte à aboutir à d'apparentes absurdités.

Par exemple, le 05/02/1967, à Sauvigny-les-Bois, les témoins assistèrent à l'atterrissage d'un cigare lumineux de 20 m. de long qui, quelques secondes plus tard, au moment de son décollage, était "devenu" une sphère de 1,20 m. de diamètre. C'est "impossible" pour la raison humaine. Voilà pourquoi nous pensons que les témoins auraient interprété de deux façons différentes (cigare géant puis sphère minuscule) la même réalité insaisissable. De la même façon qu'il est possible de comprendre la forme 1 de la figure 2 comme étant un groupe de trois colonnes ou un sommet de portique selon que l'on s'attache à une extrémité ou à l'autre. Et pourtant, il s'agit bien d'une seule et même forme sans solution de continuité entre les deux interprétations différentes possibles.

Le .../1956, début de l'année, à Barre-des-Cèvennes (Lozère), deux gendarmes assistèrent à l'atterrissage d'un disque métallique à coupole lumineuse. Une fois au sol, l'appareil "lâcha" une sphère lumineuse qui fit deux fois le tour d'une colline voisine avant de réintégrer l'appareil. Les gendarmes n'étaient qu'à 150 m. de l'engin et pourtant, il leur fut impossible de "voir" et de "comprendre" ni comment ni par où cette boule de lumière était sortie puis était rentrée. Le mécanisme de cette sortie puis de cette réintégration, toutes deux constatées, ne fut pas accessible à la raison des témoins.

Le 02/11/1968, en un lieu tenu confidentiel, un médecin vit deux objets distincts et lumineux se rapprocher l'un de l'autre puis fusionner en un seul à 180 m. de lui... D'autres fois, un seul objet semble se doubler, et cela, bien sûr, sans qu'il y ait augmentation ou diminution du volume initial.

Le .../04/1967, à Bottom Bay (entre la Suède et la Finlande), M. Grahm observa parfaitement aux jumelles un disque d'apparence métallique entouré d'un halo lumineux. L'appareil paraissait des plus réels, pourtant, au bout d'un moment, il commença à devenir transparent, les étoiles devinrent visibles à travers sa structure et enfin, il se dilua complètement sur place, sans avoir changé de forme ou de taille.

D'autres fois, des appareils parfaitement réels disparaissent, s'évanouissent complètement sur place (Valensole).

Il y a aussi le cas des témoins faisant part d'une observation de structures rectangulaires lumineuses, fixes les unes par rapport aux autres, tout à fait semblables aux fenêtres d'un wagon *mais ne reposant sur rien!* Tout à fait comme si seules ces "ouvertures" étaient perceptibles à la raison humaine tandis que la forme les portant demeurerait hors d'atteinte de l'entendement-

Et puis surtout, il y a les fameux "faisceaux lumineux" impossibles, qui s'arrêtent dans le vide, traversent les obstacles solides, se courbent à angle droit ou se tordent comme des tentacules de pieuvre. Là notre raison s'égare. Et cela, peut-être tout simplement parce que ces faisceaux "lumineux" ne sont pas constitués de lumière mais d'un élément inaccessible à la raison humaine et que les témoins, faute de mieux, assimilent purement et simplement à de la lumière.

Il faudrait donc reprendre *toutes les observations comportant un ou des éléments impossibles* selon les critères de notre raison, les trier, les comparer et chercher à découvrir en elles un ou des dénominateurs communs permettant de mettre en évidence l'erreur commise par notre entendement.

Peut-être alors, lorsque toutes les "solutions possibles" auront été éliminées et qu'il ne restera plus que les "solutions impossibles", faudra-t-il croire l'impossible et en établir les lois. Et si ces "Soucoupes Volantes" impossibles ne laissent pas elles aussi des traces irréfutables au sol, il serait parfois très facile et beaucoup plus simple de croire à la folie des témoins. Et c'est bien parce qu'il est trop souvent possible de douter de la raison d'un témoin (si l'on s'en tient au fait brut rapporté), alors qu'il est évident que le dit témoin possède tous ses esprits que nous en sommes arrivés à émettre cette hypothèse affolante.

Il existe une deuxième possibilité. Celle consistant à dire que les "Soucoupes Volantes" nous seraient "semi-accessibles" (ou semi-inaccessibles, ce qui revient au même). C'est très probable. En tout cas beaucoup moins affolant que l'hypothèse précédente. Reconnaissons humblement que, pour l'instant, nous sommes bien incapables de dire où se situe la limite entre ce que nous pouvons compren-

dre et ce qui nous échappe. Mais, alors que la première hypothèse est pratiquement sans espoir (nous ne pouvons changer notre bio-physiologie), cette deuxième hypothèse nous laisse entrevoir la possibilité de comprendre un jour. Il nous suffirait de découvrir la "règle". Ainsi, un texte rédigé en russe n'a aucun sens pour celui qui ne connaît pas cette langue, bien qu'il ait une parfaite perception de message. Il suffirait donc de lui éduquer la compréhension. Malheureusement, en ce qui concerne les "Soucoupes Volantes", l'homme n'aura pas de professeur, il va lui falloir s'éduquer seul. *L'autodidactisme cosmique!* Quelle grisante perspective pour l'espèce humaine! Et puis, nous avons le merveilleux espoir de nous dire que la solution est peut-être très simple, *évidente!* Peut-être avons-nous le nez dessus, mais sans savoir par quel bout la prendre. Il s'agirait peut-être d'un simple problème de "Psychologie de la Forme". Placé face aux signes de la figure 3, le commun des mortels n'en saisit pas le sens. Et pour-

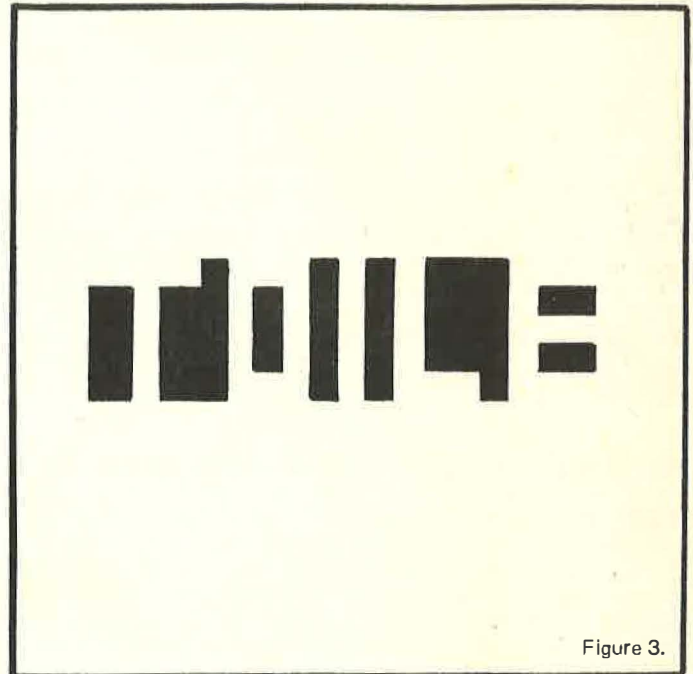


Figure 3.

tant, le message est très simple. Mais il manque la clé, le petit quelque chose qui permet de dire "Ah oui, bien sûr, c'est évident... Mais il fallait y penser". Dans cet exemple précis, il s'agit du mot TOILE écrit en caractères majuscules blancs sur fond blanc, seuls les espaces entre les lettres ont été noircis. Seulement, voilà, la psychologie humaine veut que notre raison s'attache aux signes évidents, dans le cas présent, les figures noires qui n'ont aucun sens. Profitons du fait que nous en sommes là (les inscriptions "mystérieuses") pour dire que nous trouvons absolument ridicules et dangereuses toutes les interprétations (élucubrations) invraisemblables qui ont été faites à partir des signes "observés" sur certaines "Soucoupes Volantes". Avant de "blablater" sur le signe de l'engin de Soccoro, et d'aboutir à une "explication" complètement démente, notre collègue chercheur Guy Tarade aurait mieux fait de réviser (ou viser) les notions élémentaires de la "psychologie de la forme" (Programme de Philosophie au baccalauréat).

Pour donner un simple exemple, il est une autre catégorie de faits qui nous incitent à penser que les témoins ne savent pas voir ce qu'ils ont sous les yeux. Ainsi, un soir de l'automne 1960, vers 22 h., alors qu'il rentrait à Gouzon à pied, M. Jules B..., alors âgé de 18 ans, fut survolé par un "homme volant" à quelques kilomètres de l'agglomération. Cet être, pour autant que l'obscurité ait permis au témoin d'en juger, ressemblait à un homme normal (apparence et taille) revêtu d'une combinaison assez sombre. Il avançait à vive allure au ras des arbres, le corps à l'horizontale et la tête relevée vers l'avant (pour voir

où il allait). Ses jambes jointes étaient tendues en arrière, ses bras non visibles devaient être collés le long de son corps et il avait dans le dos *deux petites ailes droites immobiles*, pas plus grandes que des bras écartés. Or il est impossible que de telles ailes aient pu remplir une fonction aérodynamique portante. Elles ne devaient donc pas assurer le vol de l'individu. Mais si ce vol était produit par un autre moyen (inconnu et invisible), quel était alors le rôle de ces ailes inutiles. Peut-être constituaient-elles un "déguisement" réel. Dans le but hypothétique d'égarer un possible observateur. Nous voulons dire par là qu'elles pouvaient fort bien être un accessoire réel fixé au dos de l'être... *Mais peut-être aussi n'y avait-il rien*. Peut-être est-ce simplement la "raison" de M. Jules B... qui en a affublé la créature, tout simplement parce qu'il apparaissait comme *inconcevable* qu'un être puisse voler sans ailes! Il en serait de même pour la grande majorité des créatures volantes observées de par le monde et qui sont décrites comme porteuses d'ailes (de chauve-souris ou de papillon...) aussi incroyables qu'irréelles. De plus, un grand nombre de ces créatures furent décrites comme "monstrueuses". Nous en sommes donc arrivés à la conclusion selon laquelle il s'agirait d'être "informels" ou "non intégralement perceptibles" habillés logiquement par la raison et aussi l'imagination humaine. Il est bien certain que nous n'avons parlé que de Raison! mais que l'Imagination a elle aussi une importance considérable dans la perception de ces phénomènes. Mais répétons-le, nous n'avons voulu nous en tenir qu'à l'aspect biologique des choses allant de la sensation à la perception raisonnée. Nous savons bien sûr que, dans la réalité, il n'en est pas ainsi mais nous nous efforçons de ne pas déborder notre étude sur l'aspect psychologique des choses. Aspect tout aussi passionnant mais que nous ne pouvons pas hélas nous permettre de développer ici. Il faut savoir se limiter, et lorsqu'il s'agit de traiter un problème aussi vaste que celui des "Soucoupes Volantes", aussi riche et aussi complexe, il n'est pas toujours facile d'éviter (en silence) toutes les voies nouvelles qui, à chaque instant, s'ouvrent à l'exploration.

Pour en revenir à la seconde hypothèse, avouons que nous sommes intimement convaincus que la "vérité" (???) doit se trouver là. Nous voyons bien les "Soucoupes Volantes", mais si nous ne les comprenons pas, il nous semble que c'est surtout parce que nous ne les prenons pas par le bon bout. La solution est peut-être évidente, mais il nous manque le "mode d'emploi"... le "fil conducteur". ATTENTION! Lorsque nous disons "comprendre" les "Soucoupes Volantes", nous disons simplement *en comprendre la forme, l'apparence!* Mais cela ne veut absolument pas dire *comprendre la pensée des êtres qui les utilisent*. Nous ne prétendons pas donner LA solution, nous laissons juste entrevoir une réponse partielle à un aspect du problème.

Enfin, il existe une dernière hypothèse simpliste, dont il ne vaut même pas la peine de la développer. Il s'agit de celle consistant à dire que les "Soucoupes Volantes" sont bien telles qu'elles sont! Solution combien orgueilleuse et à laquelle seule les "imbéciles" peuvent encore croire de nos jours.

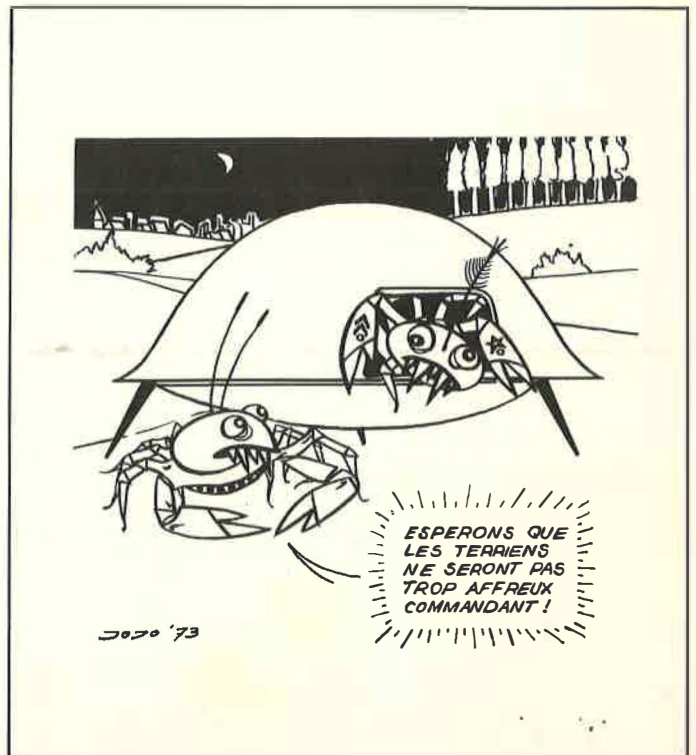
Voilà résumé le problème. Il faut d'abord prendre conscience de nos infirmités, tant biologiques (inévitables) que psychologiques (peut-être possibles à corriger) avant de vouloir établir des bases solides. Nous préconisons la simple prudence.

Mais, nous fera remarquer le lecteur, où se trouve traité le problème du mimétisme? Et bien, si nous n'en avons pas encore ouvertement parlé, c'est parce que nous l'avons résolu sans même le citer. Il suffit de repenser au bébé goéland qui prend un bec en carton pour ses parents à cause d'une simple petite tache rouge, ou de se rappeler les antilopes qui, abusées par le comportement des Foulbés, sommairement déguisés, se croient en présence de calaos. Nous sommes, nous humains, logés à la même enseigne que les animaux cités en exemple. Nous nous trouvons confrontés à un problème qui nous dépasse complètement. Nous nous trouvons en présence d'une forme de pensée *autre*. Une forme de pensée qui nous domine, *et nous ne savons pas quel minuscule élément* (jouant le rôle de la tache rouge pour le goéland) *ou quel comportement fort simple* (similaire à l'imitation du calao) *est capable de nous faire prendre une vessie pour une lanterne, c'est-à-dire une "Soucoupe volante" pour n'importe quel élément banal de notre environnement*.

Dans l'étude sur le mimétisme, nous avons envisagé avec nos camarades l'hypothèse d'une imitation très poussée aboutissant à un résultat plus ou moins heureux (puisque certains engins camouflés se sont quand même faits repérer). Dans cet additif, nous avons essayé de démontrer qu'il était possible d'obtenir un camouflage absolu en utilisant simplement un infime élément. Élément déclenchant en nous tout un comportement (depuis la vision jusqu'à la compréhension... et même au-delà, jusqu'à l'action ou la non-action) car profitant des infirmités de notre raison et de notre impossibilité à appréhender certaines réalités. Nous serions abusés par des détails aussi facilement que les savants humains abusent les animaux dans les laboratoires. Et le pire, c'est qu'en fin de compte, nous arriverions à nous abuser nous-mêmes sans être capables de nous en rendre compte.

Pour conclure, car il faut bien conclure, reconnaissons que nous nous sommes livrés à une simple réflexion sur une idée donnée. C'est volontairement que nous avons poussé notre hypothèse jusqu'à son extrême limite. Jusqu'à la rendre *choquante*. Nous avons fait cela car il n'y a à priori aucune impossibilité dans les idées que nous avons développées et qui ne sont que de simples extrapolations au-delà de l'homme de constatations effectuées en-deçà de lui sur les animaux. Et puis surtout, nous avons voulu essayer de faire prendre conscience au lecteur que l'homme était loin de représenter l'intelligence-étalon ou la perfection en cet univers. Avant de vouloir clamer la vérité, l'homme doit d'abord prendre conscience de toutes les erreurs qu'il ne pourra jamais éviter. Une telle prise de conscience doit normalement aboutir à la prudence et à la modération. L'étude des "Soucoupes Volantes" est passionnante. Elle nous passionne mais nous restons convaincus que seules la modestie, la prudence et la mesure pourront nous permettre de progresser *lentement* vers le début de l'approche de la compréhension.

B. et E.





“**OURANOS**” est une revue internationale d'information et d'actualités sur les O.V.N.I. (Objets Volants Non Identifiés).

OURANOS est une revue spécialisée composée de spécialistes de l'aéronautique, l'astronautique, l'astronomie, l'électronique, la cybernétique, l'exobiologie, l'ethnologie, la parapsychologie, etc.

OURANOS possède le réseau d'information le plus étendu et la documentation la plus complète existant en Europe sur le problème des OVNI. Editée par un groupe européen d'enquêteurs privés, publie régulièrement dans ses pages:

- Des rapports d'enquêtes menées par les membres-enquêteurs du Cercle Français de Recherches Ufologiques et de la Fédération Suisse d'Ufologie.
- Un dossier d'observations sur les cas les plus récents. Le catalogue départemental par région des années écoulées où sont répertoriées toutes les observations en commençant par les plus anciennement connues.
Des articles relatifs au développement d'hypothèses de travail en fonction des connaissances actuelles sur le phénomène.
- Une rubrique sur les phénomènes paranormaux, car on constate que le phénomène PSI est très lié au phénomène “ufo-logique”.
- Une bibliographie des ouvrages recommandés de lire sur toutes ces questions.

ABONNEMENTS

La revue est à parution bimestrielle comprenant une vingtaine de pages illustrées de dessins et de photographies.

Tarif des abonnements:	France	Etranger
Ordinaire, un an	F 35,00	FF 45,00
De soutien, un an	F 50,00	FF 60,00

Abonnement couplé:

6 numéros 2 numéros spéciaux F 55,00 FF 65,00

Abonnement expédié par avion
pour les USA et le Canada FF 60,00

Les versements sont à adresser à
OURANOS — C.C.P. 10.522.47 Paris
ou par chèque bancaire à l'ordre d'OURANOS.

Distribution pour la Suisse:

Co-directeur: Jean Wachs
FSU — 5, rue Dasser — CH-1201 Genève

Abonnement ordinaire, un an	FS 28,00
couplé, un an	FS 45,00
de soutien, un an	FS 50,00

Les versements sont à effectuer à la FSU — C.C.P. 12-15716
Genève, Suisse

Petites annonces:

Tarif: 10,00 F la ligne, taxes comprises
Frais de domiciliation: 5,00 F.

Les petites annonces sont payables d'avance. Les tarifs s'entendent pour la ligne de 35 signes ou espaces.

Annonces publicitaires:

Demander les tarifs à la revue

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom:

Prénom:

Adresse:

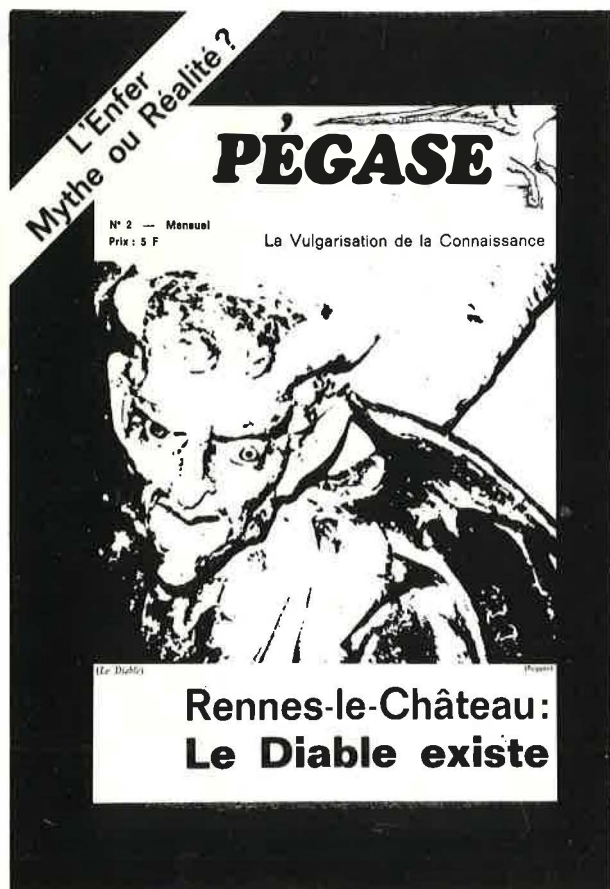
Je souscris un abonnement annuel à la revue OURANOS —

Formule choisie: et je vous verse la somme de F.
au C.C.P. 10.522.47 Paris (pour la France) et au C.C.P. FSU 12-15716 Genève (pour la Suisse)

Date: Signature:



PÉGASE est une revue spécialisée.
Elle est éditée par le groupe "Recherches et Réalisations".



Au sommaire: * *Le Secret de Reims-le-Château*
* *Alchimie et Hermétistes*
* *Les statuts ignorés des Templiers, etc . . .*

En vente en kiosques: 5 F. - Spécimen contre 3 F. en timbres.

PÉGASE - 9, rue de Hanovre - 75002 PARIS

REVUE ONDES VIVES

26, rue LOUIS-BLANC
95320 - ST-LEU-LA-FORET

Cette revue mensuelle s'occupe de:

Religions — Spiritualité
Esotérisme — Symbolisme
Mythologie — Archéologie
Psychologie — Philosophie
Sociologie — etc . . .

Sa rubrique "Soucoupes Volantes" a ceci de particulier qu'elle ne considère pas les manifestations d'OVNI dans leurs aspects physiques, du fait que la réalité de ces faits a été amplement démontrée par les observations des 50 dernières années. Elle s'applique donc à rechercher dans la Mythologie et les Ecritures, ainsi que dans divers contacts avec les Extra-Terrestres, soit directs, soit par télépathie, le but de ces manifestations et leurs antécédents.

Les articles déjà publiés sont extrêmement intéressants et prouvent que ces manifestations sont les mêmes que celles des dieux de l'Antiquité, donc que les Extra-Terrestres sont plus évolués que nous, et viennent à la fin de chaque cycle, nous apporter de nouvelles connaissances.

Envoi de spécimen gratuit sur demande en se recommandant d'OURANOS

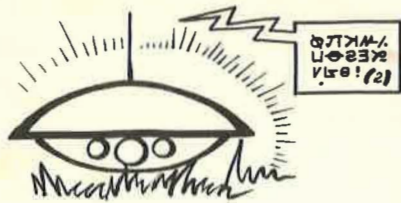


6.) **Insigne en métal**

**Diffusez dans votre
entourage, grâce à
cette insigne, vos
idées sur les OVNI's.
Très belle réalisai-
— Diamètre 10^{mm}.**

tion en 3 couleurs.

PRIX DE L'UNITÉ 12 FRANCS.



Handwritten signature.

Handwritten signature.



73

- (1) "TERRIEN A 4 PAÏTES + 2 CORNES S'APPROCHE. QUE DOIS-JE FAIRE ?"
- (2) "COUTUME SUR TERRE DIT : SERREZ LUI LA MAIN DROITE !"

a rapprocher du cas de
11/07/70 Rue de
Mey-doris

Jeudi 29 Août 74

10,30 du soir

terrace du restaurant

Byron Place

à Juan & Luis

Remarques par plusieurs
diners

avec aveuglant ^{blanc} un objet

~~au même endroit~~
et silencieux ^{fausset} sur place

après, bon dormement

en + de vive ^{la} lumière et en +

lumière rouge et vert non digeste

et petite intère allée de
environ 200 mètre (photo prise)